Ville de Lancy
Associations des Intérêts de Lancy

LE LANCÉEN

février 2016
N° 310
53e année
Mensuel d'information
Tirage 15850 exemplaires
Distribué à tous les ménages de Lancy

Parc Louis-Bertrand

Un réaménagement en profondeur

Voir article en page 23

Le FIFDH s'invite à Lancy!

Une séance spéciale du FIFDH – le Festival du Film et Forum International sur les droits humains – sera organisée le mardi 8 mars 2016 dans le cadre des projections Ciné-Saussure.
Le Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains est l'événement dédié au cinéma et aux droits humains le plus important à travers le monde. Depuis 14 ans, il présente à Genève des films documentaires et de fiction, toujours suivis de débats animés par des défenseurs des droits humains, des cinéastes et des personnalités telles qu'Edward Snowden (qui était intervenu via Skype), Eric Cantona, Juliette Binoche, l'artiste Ai Weiwei ou encore le prix Nobel Joseph Stiglitz. Le Festival constitue une tribune exceptionnelle qui année après année, permet de dénoncer les violations des droits humains, s'interroger et confronter les points de vue, alors que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU siège au même moment à Genève.

Une soirée exceptionnelle à Lancy

Soucieux d'offrir un espace de discussion au plus grand nombre, le FIFDH part en 2016 à la rencontre de nouveaux publics dans les communes du Grand Genève. Dans cette optique, le Festival fera halte à Lancy pour une soirée exceptionnelle organisée dans le cadre de Ciné-Saussure. Le public pourra assister à la projection gratuite d'un film issu de la sélection officielle et participer à un débat public qui proposera un nouveau regard sur la situation au Proche-Orient. Le Festival ira par ailleurs à la rencontre des requérants d'Annevelle dans le cadre d'un programme visant à restaurer des liens, encourager le dialogue et renforcer la cohésion sociale.

Le FIFDH à Ciné-Saussure

Projection-débat publique et gratuite consacrée au conflit israélo-palestinien: mardi 8 mars 2016 à 19h, aula du Collège de Saussure (Vieux-Chemin-d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy). En présence de M. Stéphane Lorenzini, Conseiller administratif délégué à la culture.

Service de la culture et de la communication
Pour en savoir plus www.fifdh.org

Sommaire

Culture 2
Parents&Enfants 6
Vie associative 9
Instantanés 16
Mairie infos 18
Sports&Loisirs 26
Mémento 28

Un "crooner" à l'honneur

Dans le cadre des Concerts de Lancy, l'HEMU Jazz Lausanne présente "Jazz and Strings, Tribute to Nat King Cole", le samedi 6 février à la Cave Marignac. *Page 2*

Marignac Côté Sud

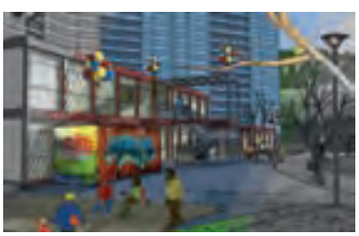

La Maison CIViQa vécu; place à Marignac Côté Sud! Venez à l'inauguration de l'Espace Quartier, le vendredi 5 février à 16h30! *Page 11.*

Mairie infos, en bref

Ce mois-ci, une actualité communale chargée avec notamment deux chantiers qui démarrent ce printemps, le début d'une série de portraits de nos conseillers municipaux, une campagne de sensibilisation routière pour les cyclistes, etc. *Pages 18 et suivantes.*

Concerts de Lancy

Jazz

Samedi 6 février 2016 | 20h30
Cave Marignac, Grand-Lancy (av. Eugène-Lance 28)
HEMU Jazz Lausanne présente: Jazz and Strings, Tribute to Nat King Cole (1919-1965).
Gaspard Colin 4TET: Gaspard Colin, contrebasse et arrangement, Joanne Gaillard, chant, Noé Macary, piano, Francois Christe, batterie et Quatuor à cordes: Enora Fondain, violon, Baiju Bhatt, violon, Elise Lehec, alto et Jordan Gregoris, violoncelle.

Nat King Cole, l'un des plus grands crooners des années cinquante, était à la fois chanteur et pianiste virtuose. C'est pour rendre hommage à cet immense artiste qui a marqué l'histoire du jazz que Gaspard Colin a conçu le projet de réunir un quartet de jazz et un quatuor à cordes classique. Tous issus de la Haute Ecole de Musique de Lausanne, ces musiciens sont aujourd'hui membres actifs de la scène musicale suisse et européenne. Ces deux mondes, si souvent séparés, fusionnent pour une série de concerts.

Jazz

Dimanche 7 février 2016 | 17h00
Cave Marignac, Grand-Lancy, (av. Eugène-Lance 28)
"V.V.L.L." Quartet: Daniel Verdesca, trompette, Timothy Verdesca, basse, François Lindemann, piano et Valentin Liechti, batterie.
Le "V.V.L.L." Quartet est une formation qui s'est fixé pour objectif de remettre au goût du jour une partie du jazz des années 60. C'est donc au travers de chef-d'oeuvres signés Wayne Shorter, Horace Silver ou encore Mc Coy Tyner, que le "V.V.L.L." Quartet s'exprime librement, généreusement et avec une complicité bienvenue. Venez découvrir ou redécouvrir un jazz d'un autre temps certes, mais réarrangée de manière actuelle!

Concert de musique de chambre

Dimanche 21 février 2016 | 17h00
Cave Marignac, Grand-Lancy (av. Eugène-Lance 28)
Classe de musique de chambre de l'HEMU Lausanne
Piano, violon, alto, violoncelle, guitare, flûte, harpe, chant (20 interprètes)
Programme: oeuvres de Igor Stravinsky, Joaquin Rodrigo, Heitor Villa-Lobos, Leo Brouwer, Luigi Boccherini, Franz Doppler.

Concert

Dimanche 6 mars 2016 | 17h00
Eglise Notre-Dame-des-Grâces, Grand-Lancy, (av. Communes-Réunies 5)
Orchestre de Lancy-Genève; dir.: Roberto Sawicki; soliste: Nadia Utkina, chant.
Dmitri Chostakovitch (1906-1975): Andantino op.83; Anton Arensky (1861-1906): Variations sur un thème de Tchaïkovski; Alexandre Glazounov (1865-1936): Méditation pour violon et cordes et Suite pour cordes: A la pollacca; Nadia Utkina: Trois chansons populaires russes (Nadia Utkina, chant); Piotr Ilitch Tchaikovski (1840-1893): Allegro con moto op.22.

Ballets

Samedi 12 mars | 20h00
Dimanche 13 mars, 17h00
Aula de Saussure, Petit-Lancy, (Vieux-Chemin-d'Onex 9)
Compagnie RIM'DANSE, dir: Béatrice Nauffray
Ballets classique, moderne, hip-hop, jazz.

Michel Bovey

Org.: GCL - cp 105 - 1213 Petit-Lancy 2, www.concertsdelancy.ch

(culture&rencontre)

Cours 2015-16

Langues (français, anglais, allemand, espagnol, Italien, portugais, russe, japonais, chinois, arabe, langue des signes, grec ancien)
Arts (couture, dessin, peinture, photo, bd-manga, bijoux, terre, sculpture, gravure, ikebana)
Culture (rencontres artistiques, histoire de l'art, littérature suisse, musicologie&histoire, potager urbain bio, ornithologie, paysage végétal&géologie, œnologie)
Développement personnel (communication, estime de soi, philosophie)
Corps (Pilates, yoga, atelier mouvement, sculpt abdos-fessiers, taiji, ZumbaFitness, tango, pose de voix, choeur, yoga des yeux)
Informatique (iPad, gérer son Mac, cours Windows)

Cinémas

CinéSaussure

mardi, 19h, CHF 11.- (Cinépass CHF 10.-, avs CHF 9.-, collégiens CHF 6.-)

> mardi 2 février
L. Nemes, 2015, Hongrie, 1h47, vo st fr/ang, dès 14 ans

> mardi 9 février
P. Guzman, 2015, Chili, 1h22, vo esp st fr, dès 14 ans

> mardi 23 février
N. Moretti, 2015, Italie, 1h46, vo st fr, dès 12 ans

> mardi 1er mars
R. Guédiguian, 2015, France, 2h14, vf, dès 16 ans

CinéKid

mardi, 16h45, CHF 9.- (différentes possibilités d'abonnement)

> mardi 2 février
M. Osborne, 2015, F, 1h29, vf, dès 6 ans

> mardi 23 février
F. Newmeyer/S. Taylor, 1923, USA, 1h07, muet, dès 4 ans

Conférences

La terre, une planète à risques
> Mercredi 3 février: Stéphanie Girardelos *"des tsunamis sur le Léman!"*
> Mercredi 10 février: Robert Moritz *"les ressources minérales: risques, enjeux et défis"*

En collaboration avec l'Université de Genève; aula du collège – 20h – entrée libre.

Conférence – Atelier

Jeudi 11 février à 19h
Découvrez quelques mensonges et des vérités à propos de l'Amour.
Et apprenez à déjouer les pièges qui vous empêchent d'aimer.

> L'Amour fait souffrir. Est-ce vrai?
> L'Amour est le ciment de couple. Est-ce vrai?

Anne-Catherine Pozza est fondatrice d'Orchydia et auteure des " 7 mensonges à propos de l'Amour".

Entrée 30.- (avec une boisson)
Inscriptions: www.orchydia.ch.
Espace Gaimont, 1, ch. Gaimont, 1213 Petit-Lancy
www.ghpl.ch

Festival "Les jeunes parmi le jazz", 22ème édition

Les 4 et 5 mars et du 10 au 12 mars

C'est à la Salle de la Plage que résonneront à nouveau les belles harmonies propres à la "note bleue". Une occasion d'applaudir et d'encourager les élèves-musiciens de plusieurs établissements de l'enseignement post-obligatoire genevois qui révéleront leur talent et partageront leur passion avec le public. En seconde partie de soirée, vous pourrez découvrir les projets originaux proposés par des musiciens confirmés de la région.

Cette édition sera particulière car elle accueillera pour la toute première fois les élèves de l'Ecole de Culture générale Jean-Piaget. Nous leur souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue!

L'édition 2016 dévoilera différentes facettes du Jazz: de l'afrobeat à un brass band très "groovy", en passant par le jazz moderne et le jazz latin, sans pour autant oublier le jazz traditionnel et ses standards toujours appréciés.

Le Centre Marignac donne donc rendez-vous à tous ceux qui aiment le jazz ....en espérant vous rencontrer nombreux à cette occasion

Vendredi 4 mars

20h00 Atelier jazz de l'Ecole de culture générale Jean-Piaget
Direction: Nathalie Saudan

21h30 Maldracor
Philippe Dragonetti: guitare; Philippe Cornaz: vibraphone; Ivor Malherbe: contrebasse
Si MalDraCor est un médicament, alors il soigne tous les états d'âme. Sans effet secondaire.
Si MalDraCor est un met, il vous apportera des saveurs aux dominantes jazz et latines. Compositions originales et quelques classiques bien choisis et le menu est fait.
Si MalDraCor est un navire, vous serez certains d'accoster en des rivages accueillants. Ce sera plutôt une felouque vu l'instrumentation pratique et mobile.

Samedi 5 mars

20h00 Atelier jazz du College André-Chavanne
Direction: Jean-Marc Lamprecht

21h30 Kalakuti Orkestra
Manuel Gesseney: sax alto; Aina Rakotobe: sax baryton; Cédric Schaerer: claviers, rhodes; Cyril Moulas: basse; Bruno Duval: batterie; invité spécial: Tom Brunt: guitare.
En direct de KalakutaRepublic, cuisiner la légende Kuti avec style, mélanger les ingrédients suivants dans une grande casserole: du juju et du highlife avec des rythmes afrobeat authentiques, ajouter le mélange d'épices originales KalakutiSpices et faire bouillir tout en agitant nerveusement, jazzifier et servir chaud!
Les membres du KalakutiOrkestra revisitent le répertoire de FelaKuti avec brio. Ils proposent une musique pulsée et communicative, un jazz sauvage envouté par les rythmes afrobeat!

Jeudi 10 mars

19h30 Atelier reggae et Atelier Jazz & Rythm & Blues du Collège De Saussure
Direction: Alexandre Kaeppel et Philippe Dragonetti

21h30 Mathieu Rossignelly Trio
Mathieu Rossignelly: piano; François-Régis Gallix: basse; Charles "Chuck" Clayette: batterie.
Créé en 2014, ce trio joue un répertoire essentiellement constitué de compositions originales. Au fil des différentes compositions, la musique se fait tour à tour subtile, intimiste, puissante, voire endiablée. Les références à la grande tradition des trios de jazz sont omniprésentes, et elles servent de tremplin vers des développements improvisés pendant lesquels toutes les interactions sont permises. Ce trio présentera au public une musique variée et facile d'accès, dont l'originalité se situe dans la capacité des trois musiciens à s'approprier un langage commun et à en extraire un son de groupe très personnel.

Vendredi 11 mars

20h00 Ateliers Jazz des Collèges Claparède et Emilie Gourd
Direction: Raphaël Daniel et Gabriel Scotti

21h30 Albertine!
Martin Wisard: saxophone; Ludo Lagana: trompette; Aina Rakotobe: saxophone baryton; Ian Gordon-Lennox: tuba; Sylvain Fournier: batterie
Formé en 2014, Albertine! est un orchestre cuivré et flanqué d'une batterie un peu bricolée dont la musique gravite autour du funk, et ses multiples dérivés, le tout cristallisé dans des compositions originales. Quelque chose entre Tower of Power et la Nouvelle-Orléans. Un jazz un peu poisseux et du swing binaire(!) servi par des improvisateurs qui font jaillir la tempête de leurs trompes! La musique d'Albertine! est festive, joyeuse, dansante, acoustique, énergique!

Samedi 12 mars

19h30 Atelier Jazz du Collège De Saussure
Direction: Philippe Dragonetti

21h30 Organic Flowers Soul Connection
David Robin: guitare; Cédric Schaerer: orgue; Noé Frankle: batterie; Invités: Yael Miller: chant; Ernie Odoom: chant
OrganicFlowers s'est donné comme mission de faire bouger les corps et de réchauffer les cœurs avec un répertoire soul jazz concocté tout exprès pour ses invités, Yael Miller et Ernie Odoom. Ces deux belles âmes du chant électriseront le public et les trois musiciens de OrganicFlowers qui avec ce projet, le deuxième du genre après leur hommage à Jimmy Smith, réaffirment leur inclination pour un jazz fondé sur la pulsation et la danse.

Au rez de chaussée de la Ferme Marignac: buvette, restauration, concerts retransmis en direct sur écran géant.
Prix: 10.- et 15.- (pas de réservation)

Théâtre: Épître aux jeunes acteurs, d'Olivier Py

Jeudi 3 mars 2016 | 19h00

Salle communale, Grand-Lancy, (rte du Grand-Lancy 64): Épître aux jeunes acteurs, d'Olivier Py
Mise en scène: Hervé Loichemol
avec: Anne Durand et Nils Gateau
scénographie et costumes: Roland Deville
collaboration musicale: Daniel Perrin
maquillage et coiffure: Katrin Zingg
production: Comédie de Genève - Coproduction: Cie FOR

C'est un appel à restituer aux mots leur sens et leur force. C'est la supplique d'une tragédienne en robe blanche et fleurs fanées, "pour que soit rendue la Parole à la Parole". Car, dit-elle, «un monde où les mots n'ont plus de valeur, cela a un nom: cela s'appelle l'enfer». Elle se lance dans un réquisitoire bref, drôle, flamboyant contre la démission de la pensée, les chantres de la "communication" et autres "baudruches" culturelles. Anne Durand passe d'un rôle à l'autre, de la tragédienne – cette magnifique créature théâtrale que l'on retrouve si souvent chez Olivier Py – aux personnages qui l'interpellent: un responsable culturel "propagandiste de la société de consolation", un "policier du désir" avide d'érotisme, un ministre de la communication, un directeur de conservatoire, toutes les figures qui dirigent, programment, font et défont le milieu théâtral. Jusqu'au moment où la parole se déplace et où la relève du théâtre semble promise. Un texte vigoureux, lyrique, libertaire et subversif – couronné de succès lors de sa création au Châtelard en 2002 –, dont Hervé Loichemol propose cette saison une mise en scène nouvelle.

Olivier Py est écrivain, comédien, réalisateur, metteur en scène de théâtre et d'opéra. Ancien directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, il dirige actuellement le Festival d'Avignon. Son écriture, inventive et lyrique, est influencée par Claudel et Genet. Parmi ses publications récentes, aux éditions Actes Sud, on peut citer: Les Mille et Une Définitions du théâtre (2013), Siegfried, nocturne créé à la Comédie par Hervé Loichemol (2013), Excelsior (2014), et Orlando ou l'impatience, un texte qu'il a lui-même mis en scène, en tournée à la Comédie la saison passée.

Michel Bovey

Org.: GCL - cp 105 - 1213 Petit-Lancy 2, www.concertsdelancy.ch

Théâtre à Marignac

Vendredi 26 février | 20h30
Dimanche 28 février | 18h00

"Les Boulingrin" vaudeville en un acte de G. Courteline par la Cie Belerrance

Durée du spectacle 45 min
Chapeau à la sortie

Salle La Plage – Ferme Marignac
28 av. Eugène-Lance, Grand-Lancy

Monsieur des Rillettes, pauvre pique assiette, est invité à prendre une tasse de thé... il se retrouve pris en otage par ses hôtes.
Du rire, du rire et encore du rire! Certainement la plus explosive des pièces de Courteline.
Avec: Charlotte Lucken
Damien Simond
Lucille Simond
Véronique Demay
Mise en scène: Mary Babel

Le Fonds d'art visuel de Lancy, œuvre après œuvre (2)

Sidney Guberman

(Greenville - Caroline du Sud, 1936. Vit et travaille à Atlanta)

L'artiste américain Sidney Thomas Guberman obtient sa maturité à Princeton, où il se lie d'amitié avec Frank Stella. En 1969, deux ans après son master en architecture à l'Université de Pennsylvanie, où il suit l'enseignement de Louis Kahn et de Robert Venturi, il délaisse l'architecture pour se dédier totalement à la peinture. En 1971, il s'installe en Suisse où il enseigne la peinture, le dessin et la théorie des couleurs à l'Ecole cantonale d'art (1971-1973) et à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (1973-1975).

Durant son séjour en Suisse, Sidney Guberman participe à plusieurs expositions personnelles et collectives avant de retourner aux Etats-Unis en 1975 où il enseigne successivement à l'Université de Princeton, à l'Université de Caroline du Sud et à l'Ecole des Beaux-Arts d'Atlanta.

Les premières œuvres de Sidney Guberman s'inscrivent dans un courant d'abstraction géométrique. Minimalistes, ses compositions de formes et de couleurs sont rigoureusement ordonnées dans une recherche mathématique. Dès la fin des années 1970, elles s'éloignent de la radicalité des débuts et se personnalisent dans une recherche plus expressive inspirée de Matisse. Tandis que la couleur reste au centre de ses recherches, l'artiste introduit dans ses œuvres des réflexions autour de la troisième dimension vers la fin des années 1980, période durant laquelle il produit de nombreuses sculptures. Ces œuvres présentent des compositions de couleurs exubérantes avec en contrepoint une tache sombre et protéiforme qui leur donne une perspective nouvelle.

Dans la série de grandes toiles que Sidney Guberman réalise en 2007, on retrouve les constructions chromatiques et essentielles des débuts, rehaussées de traits d'une totale liberté et d'une grande expressivité. Les trois tableaux acquis par la Ville de Lancy, *Cache la poudre II, Bijou I et Tejon I*, sont représentatifs de cette période et offrent une réponse formelle à la sérigraphie de Guberman datée de 1971 qui fait partie d'une édition de huit artistes héritée de la collection Oberwiler.

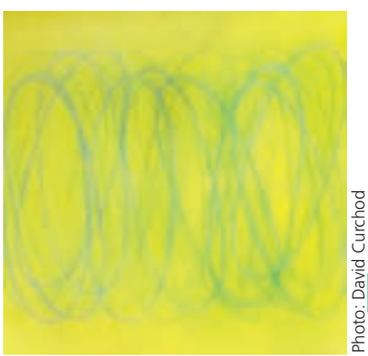

Cache la poudre II, Bijou I et Tejon I, peintures installées dans le Château de Pictet de Rochemont, actuelle Mairie.

Photo: David Cuchod

Bibliothèque municipale de Lancy

Prix Enfantaisie 2016

Ils ont été primés, une nouvelle sélection vous attend cette année!

Coups de cœur de Cristina Caron, bibliothécaire

Le Prix Enfantaisie est un concours attrayant qui donne la parole aux enfants de 7 à 12 ans. Deux sélections pour la jeunesse sont proposées chaque année à la lecture: les "albums 7-9 ans" et les "romans 10-12 ans". Les jeunes participants lisent, choisissent leur album et/ou leur roman préféré et votent au moyen d'un bulletin de participation à rendre aux bibliothécaires **d'ici le samedi 5 mars 2016.** Nouveauté en 2016: la possibilité de gagner le lot des livres 2015 par tirage au sort, grâce à votre participation! Bonne lecture!

La Cerise géante de monsieur Jean / Patrick Tillard; ill. Barroux
Alice Jeunesse, 2004
Lauréat du Prix Enfantaisie 2005, catégorie "Album 7-9 ans"

«Monsieur Jean est jardinier. Il bêche, il plante, il arrose, il coupe, il taille. Mais ce qu'il aime le plus au monde, c'est regarder pousser son cerisier. [...] Cette année, une tache rouge est apparue au milieu des feuilles. Très rouge, très rare, très ronde. C'est une cerise géante!»

Monsieur Jean ne sait plus quoi inventer pour protéger sa cerise géante de deux gros corbeaux. Une histoire attachante et cocasse, illustrée de manière singulière par Barroux!

Mes parents sont marteaux! / Philippe Besnier; ill. Lynda Corazza
Rouergue, 2009
Lauréat du Prix Enfantaisie 2010, catégorie "Album 7-9 ans"

Au retour de l'école, un petit garçon écoute, ahuri, ses parents raconter leur journée: l'histoire d'un poulet et d'un gendarme arrêtant une coccinelle devient une fable mêlant insectes et volatiles jusqu'à ce que le t(h)on monte et qu'un poisson fasse son apparition. Bizarre... Un livre pour s'amuser avec les expressions françaises et la polysémie des mots grâce aux images pleines de malice de Lynda Corazza.

Mary tempête: le destin d'une femme pirate / Alain Surget
Flammarion, 2007
Lauréat du Prix Enfantaisie 2008, catégorie "romans 10-12 ans"

Depuis sa plus tendre enfance, Mary est fascinée par la mer. Elle sait pourtant qu'il n'y a pas de place pour une fille sur un bateau. Mais Mary est prête à tout pour accomplir son rêve, même à se glisser dans la peau d'un garçon et défier les pirates les plus terribles... Une histoire intense et bouleversante qui trace le destin formidable d'une jeune femme en lutte permanente pour s'imposer dans le monde cruel des pirates!

Panthère / Carl Hiaasen; trad. Par Yves Sarda
Gallimard Jeunesse, 2010
Lauréat du Prix Enfantaisie 2010, catégorie "romans 10-12 ans"

En Floride, lors d'une sortie scolaire dans une réserve naturelle, un professeur disparaît! Nick et Marta, deux élèves du collège, décident de mener l'enquête. Entre un vengeur écolo, un pétrolier véreux et une panthère qui sort ses griffes, trouveront-ils la clé du mystère? Auteur brillant pour la jeunesse, Carl Hiaasen, propose un deuxième roman, plein d'aventures et de rebondissements. Un thriller pas comme les autres, qui aborde des thèmes pas toujours simples comme la nécessité de protéger l'environnement, la guerre, les apparences et la marginalité.

Bibliothèque Municipale de Lancy
70, route du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy
Isabelle Andrey, responsable
Tél. 022 792 82 23 – www.lancy.ch

Inscription gratuite.

Les horaires de la bibliothèque sont:

Mardi	de 15h.00 à 20h.00
Mercredi	de 10h.00 à 12h.00 et de 14h.00 à 19h.00
Jeudi	de 15h.00 à 19h.00
Vendredi	de 15h.00 à 19h.00
Samedi	de 10h.00 à 12h.00

Lectures hivernales
Durant les mois d'hiver, de mi-janvier à mi-mars 2016, les bibliothécaires proposeront des lectures d'albums ou de Kamishibaï aux enfants. Ces lectures seront suivies d'un petit goûter convivial. Les rencontres auront lieu les mercredis suivants de 15h30 à 16h00: 3, 10, 17 et 24 février; 2, 9 et 16 mars.

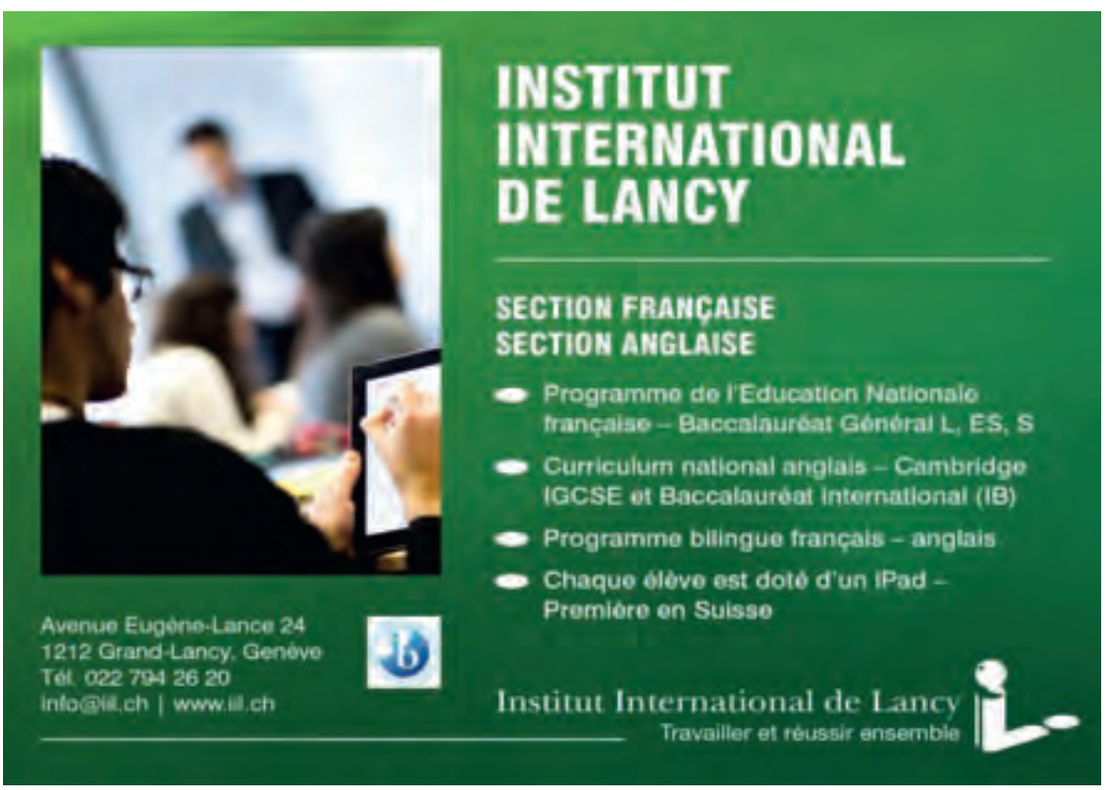

Merci de favoriser nos annonceurs!

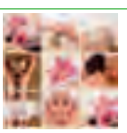

Séverine CLAEYS
ESTHETIQUE
079 368 53 56
Naturo-Esthéticienne
BIENTÔT NOËL
PENSEZ À VOS CADEAUX
Hair Style
47, rte des Acacias - 1227 ACACIAS
www.sc-esthetique.com

LUDOTHÈQUE DE LANCY

Lancy joue

70, rte du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy, T 022 794 73 27
www.ludothequelancy.ch

Nous voici déjà en février et comme nous l'avions promis, voici le conte de noël qui fut élaboré par les enfants lors de notre fête du 16 décembre. Un grand merci à Thomas pour sa participation active; merci aussi à tous les chérubins qui ont contribué à écrire cette histoire.

«Il y a bien longtemps en Laponie existait un village qui s'appelait Petit-Lancy. Dans ce village un château de glace dominait toutes les autres demeures. Le propriétaire de ce merveilleux domaine n'était autre que le père Nöel; il avait avec lui une princesse, un singe, un éléphant, la fée Clochette et un ramoneur.
Par un hiver rigoureux l'éléphant et le singe tremblants de froid firent un grand feu. Bien sûr, le château se mit à fondre et tout le monde se retrouva dans l'eau. Très vite un bateau fut construit, mais dès que l'éléphant fut à bord le bateau coula et sans l'intervention de la poudre magique de la fée Clochette tous nos amis auraient péri. Grâce à la magie tous se mirent à voler. Au bout d'un long moment, ils aperçurent un chalet; ils se posèrent et apprirent qu'ils étaient sur une montagne qui s'appelait Salève. Après une bonne nuit de repos, ils virent arriver la propriétaire des lieux. Malheureusement, il s'agissait de la vilaine sorcière. Celle-ci mécontente transforma tous nos personnages en vers de terre qu'elle plaça dans un bocal avec une pomme pour les nourrir. La fée clochette dissimulée dans le feuillage d'un arbre incita nos amis à se cacher dans la pomme. Ainsi, quand la sorcière ouvrit le bocal. tous purent s'échapper et Clochette put leur rendre leur forme initiale; puis elle transforma la sorcière en bonhomme de neige. Le ramoneur alluma un feu qui fit fondre le méchant bonhomme de neige et chassa ainsi le mal du monde. C'est depuis ce temps-là que le père Noël peut distribuer des cadeaux à tous les enfants».
Nos horaires: mardi, mercredi, jeudi de 15h30 à 18h30. Nous vous attendons avec joie.

Annick Bounous

Dessiner un animal et le promener dans la ville

Durant la semaine de vacances de février, la Villa Bernasconi propose un atelier de dessin autour de l'exposition Tomi Ungerer (voir dessin), ce n'est pas que pour les enfants avec l'illustratrice et auteure de livres pour enfants Anne Wilsdorf.

On ne le sait pas, elle ne le dit pas, mais la strasbourgeoise née à Luanda en Angola et établie à Lausanne où elle enseigne l'illustration à l'Ecole des Arts graphiques n'est autre que la nièce de Tomi Ungerer. Pas étonnant qu'elle partage avec l'artiste qui expose actuellement à la Villa Bernasconi une fantaisie débordante et un talent qui lui valent la reconnaissance de ses "Sophie et sa courge ", "Ingénieuse Eugénie" et "Les vacances de Crapounette"...

Tous les matins, du 15 au 19 février elle accompagnera les plus de 8-15 ans dans la création d'un léporello où un crocodile, échappé dans la ville, se métamorphose pour se fondre dans le décor... Un point de départ qui prendra la forme d'un mini-album de 8 pages où tous les personnages s'inspireront des caractères des albums de Tomi. Approche de la structure d'un récit, de la création d'un album, du choix de la typographie à celui du titre et jusqu'au nom de l'auteur.

SCC/hm

Informations & inscriptions: Villa Bernasconi, Service de la culture, 022 794 73 03. info@villabernasconi.ch
Dates: du lundi 15 au vendredi 19 février 2016 Horaire: 9h-12h.
Lieu: Villa Bernasconi, route du Grand-Lancy 8 (Tram 15, Lancy-Mairie).
Prix: Fr. 50.- pour la semaine. Goûter inclus. Enfants dès 8 ans.

"Pas de baisers pour Maman"

Photo: Musées de la Ville de Strasbourg

École des Palettes: 50 ans ça se fête!

50 ans... Que d'enfants, d'enseignants, de kilos de craie, de chamailleries, de pleurs et de rires elle a vu passer cette vieille bâtisse! Après autant d'années de bons et loyaux services, il serait peut-être temps de retourner lui rendre visite! D'autant plus qu'elle a subi un petit lifting ces dernières années et qu'elle s'est mise au goût du jour avec des tableaux blancs interactifs!

Ça tombe bien, car cette année, on va faire la fête! Tous ensemble, on va souffler les cinquante bougies des blocs A,B,C,D,E,F. Alors venez tous le 16 avril 2016 pour faire la fête!

Le matin, on se souvient…

Nous attendons les anciens élèves et enseignants pour partager un petit déjeuner en musique, entre 9h30 et 11h30. La participation se fait sur inscription via le site de l'école des Palettes dans la partie consacrée aux 50 ans. Il y a environ 300 places et nous demandons une participation de 10 CHF.

L'après-midi, on s'amuse et on rit!

Après la cérémonie officielle, nous convions tous les élèves actuels et leurs parents au Festival des Palettes entre 13h30 et 18h. Vous pourrez vivre de folles aventures aux stands imaginés par les enseignants et leurs classes, écouter ou admirer des productions d'élèves, tout en dégustant des spécialités culinaires de différents pays, ou en buvant un verre à la buvette. Avec quelques surprises en prime...
Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site de l'école (https://edu.ge.ch/site/bachet-palettes/), la page Facebook: 50 ans des Palettes, ça se fête! ou appelez l'École des Palettes (022 794 33 24).

La garderie "le jardin des tout-petits"

recherche
un(e) AIDE-EDUCATRICE
pour
l'année scolaire 2016-17.

Conditions: max. 22 ans, travail de 4 jours/sem. Mercredis de congé et vacances scolaires.
Merci de nous faire parvenir au plus vite votre dossier, jour d'essai en mars.
Pour tous renseignements: tél. 022 793 01 76 (heures de bureau)
E-mail: educatrices.jtp@gmail.com
Adresse:
6, chemin des Clochetons
1213 Petit-Lancy

Club des Aînés de Lancy

Eh oui, nous sommes en 2016! Une nouvelle année, la 45ème, commence pour le Club des Aînés de Lancy et elle s'annonce d'ores et déjà somptueuse. Mais, tout d'abord, j'aimerais transmettre mes meilleurs vœux de santé et de joie à toutes et tous les Aînés de la Commune de Lancy. 2015 a été, contrairement à la coutume, marquée par 7 courses plus belles les unes que les autres, par les diverses activités offertes aux membres du Grand et Petit-Lancy (lotos, goûter et jeux de cartes), par la visite des automnales et enfin les repas de l'Escalade.
Pour 2016, il y aura 7 courses également, plus, si cela est possible, une course spéciale réunissant le Grand et le Petit-Lancy, dont voici les destinations:

- **Mars:** Mines d'asphalte à Travers et musée de l'absinthe à Couvet.
- **Avril:** La Vache qui rit et les pipes de Saint-Claude (France).
- **Mai:** Le jardin des iris du château de Vullierens et les mosaïques romaines d'Orbe.
- **Juin:** Les Marécottes et l'Abbaye de Saint-Maurice.
- **Août:** L'Abbaye de Hautecombe et promenade en bateau (France).
- **Septembre:** Le Curé d'Ars et le parc aux Oiseaux (France).
- **Octobre:** Le vacherin Mont-d'Or et l'Espace horloger de la Vallée.
- **Novembre:** Automnales à Palexpo.
- **Et en décembre**, si nos finances le permettent: Cirque de Noël.

Donc si vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus et que vous vous sentez des fois un peu seul(e), n'hésitez pas: rejoignez votre Club! Vous y serez bien accueilli et vous ferez de nouvelles rencontres. Et ce sans compter que vous pourrez participez à toutes les activités du Club, à savoir, tous les mardis au Petit-Lancy ou tous les jeudis au Grand-Lancy, lotos, goûter et jeux. En plus, bien sûr, les courses. Pour cela il vous suffit de vous inscrire auprès du soussigné et ensuite de payer la cotisation annuelle modique de fr. 20.-. Somme largement remboursée par le biais des courses qui grâce à l'appui de la Ville de Lancy permet de vous les proposer à fr. 70.-, café-croissant, repas avec boissons inclus, alors que le prix réel est de l'ordre de fr. 120.- par personne.

Souvent j'entends «je suis trop jeune et ou trop vieux» pour adhérer à un club des Aînés. Cette affirmation est totalement erronée, car on reste jeune dans sa tête quel que soit son âge. Et grâce aux membres du comité du Club des Aînés de Lancy l'intégration au sein du groupe est facile et l'ambiance est plutôt joyeuse, mais surtout conviviale. Toutefois, malgré toute la bonne volonté des membres du Comité, celui-ci a besoin d'une relève, en particulier au Grand-Lancy, où malheureusement pour nous, Madame Maria Guinnard prend sa retraire; elle l'a bien méritée après tant d'années comme responsable du groupe du Grand-Lancy. Si personne ne se présente pour la remplacer, malheureusement les activités du jeudi seront supprimées. A bon entendeur!

Alors, si le programme ci-contre vous tente, n'hésitez pas, inscrivez-vous et participez – vous ne serez pas déçu – en adressant votre demande à l'adresse suivante: Club des Aînés de Lancy, p.a. Mr. Roland Borel, chemin de Pierre-Longue 7. 1212 Grand-Lancy.
A bientôt au Club des Aînés de Lancy!

Le Président: Roland Borel

En ces moments tourmentés, il me paraît judicieux de vous transmettre ce message de notre membre, Madame Marie Del Perugia:

La paix de Noël

Il y a vingt et un ans faisant partie d'un méhari en Mauritanie, nous sommes arrivés dans une oasis de nomades en plein désert, NBEKA, le jour de Noël. Dans notre groupe se trouvait un prêtre, nous avons donc envisagé de célébrer Noël. Est arrivé un Américain qui prospectait pour le forage de puits de pétrole. Il était accompagné de nomades qui nous a demandé de se joindre à nous. Comme il y avait un pasteur adventiste, nous avons tout de suite dit oui. Il a donc fallu improviser. Les nomades nous ont fourni une caisse bancale que nous avons calée (voilà pour l'autel) et un cheich fit office de nappe. J'avais emporté de petites branches de sapin, des petites bougies pour être en pensée ce jour-là avec mes enfants. Est arrivé un groupe de six militaires avec un jeune imam, ayant été averti par le téléphone arabe, les nouvelles vont vites dans le désert. Ils nous ont demandé de se joindre à nous et bien sûr nous avons accepté avec joie.

L'office fut écourté, le vin remplacé par de l'eau. Nous étions une quarantaine de personnes en rond autour de l'officiant dans une attitude respectueuse. Ensuite, nous avons fait la fête, nous avons mis en commun notre ravitaillement, les nomades nous ont offert du lait de chamelle, des dattes et des galettes cuites sur la cendre. Nous avions acheté notre ravitaillement en route et les soldats avaient leur ration. Nous avons beaucoup chanté, beaucoup discuté, les nomades nous ont raconté des légendes du désert. Nos hommes de foi ont beaucoup échangé leur doctrine. Moi-même j'ai fait des commentaires sur le prophète Mahomet qui a propagé la foi musulmane dans le désert d'Arabie au VIIème siècle. Sous cette voûte céleste, nous avons senti la paix descendre sur nous, ce fut inoubliable. L'aube venant trop vite, après moult embrassades, nous avions les larmes aux yeux. Souvent je me réserve un moment de méditation pour être en communion avec NBEKA.

Echos du Noël des Aînés du Petit-Lancy

Pour l'Association des Intérêts du Petit-Lancy, le Noël des Aînés a été de nouveau particulier. En effet, comme en 2014, la Salle communale du Petit-Lancy étant toujours en travaux, le Comité a décidé d'inviter les Aînés du Petit-Lancy au Cirque de Noël. Ce sont donc 173 personnes qui se sont retrouvées sur la Plaine de Plainpalais pour fêter Noël, en fait un vrai feu d'artifice. Avant le spectacle et le repas, Monsieur Pierre-Alain Volery, Président de l'Association a souhaité à tous la bienvenue. Puis, Monsieur Frédéric Renevey, Maire de Lancy, accompagné de Monsieur Stéphane Lorenzini, a présenté les vœux de la Ville de Lancy pour Noël et la nouvelle année.
Et maintenant place au spectacle, comme nous le décrit une des participantes, Madame Evelyne Bommeli-Baer:

«Jeudi 10 décembre 2015, les Aînés du Petit-Lancy sont conviés au repas traditionnel de Noël. Ils sont invités cette année sous le chapiteau du Cirque de Noël sur la plaine de Plainpalais, suite à la rénovation de la salle communale. En compagnie des Autorités, l'apéritif de bienvenue nous est gracieusement offert ainsi que l'extraordinaire spectacle avec menu de Noël.

Une troupe composée d'artistes de divers pays, venus de l'Est, de la France, de la Mongolie et d'autres latitudes exécutent des exercices de voltige, d'équilibrisme, dressage de chien, danse brésilienne et divers sketches de rires. Sans oublier le prestidigitateur, le cowboy jouant de ses armes, l'homme électrique avec ses reflets de laser rappelant les astres du ciel, ainsi que les prodigieux musiciens et les ravissantes danseuses. De par l'originalité et la rigueur de travail pour cette troupe familiale, le spectacle ainsi que la chorégraphie enthousiasment les invités, entre chacun des plats de l'entrée au dessert. Des plats des plus succulents les uns des autres, servis sur nappe rouge et sets dorés, digne d'un grand restaurant richement paré pour les fêtes et – à relever – servis par les artistes. Un cirque qui reste gravé dans nos cœurs. Grâce au Cirque de Noël et ses artistes, nous avons eu tant de plaisir à nous projeter dans les fêtes de Noël et fin d'année. Un grand merci à l'Association des Intérêts du Petit-Lancy et bons vœux pour l'Année 2016».

Roland Borel, rédacteur occasionnel

"Le Lancéen" se balade...

«Bonjour,
Ma mère vit depuis plus d'un demi-siècle au Petit-Lancy. Quant à moi, j'y ai passé mon enfance et mon fils a étudié plusieurs années à l'Institut Florimont. Lorsque je rends visite à ma mère, je "pique" généralement "Le Lancéen" pour le lire lors de mes déplacements... comme ici à Bamako au Mali. Et c'est toujours avec un peu de nostalgie que je lis les nouvelles de la ville de Lancy... J'en profite aussi pour sensibiliser mon entourage sur certains sujets, comme la gestion des déchets, l'utilisation de l'eau, etc. grâce à vos articles intéressants.
Cordialement,
M. Muzenga-Schnidrig, Mali
(je ne suis pas sur la photo...).»

Comme cette fidèle lectrice, envoyez-nous une photo de votre exemplaire du "Lancéen" en balade, accompagnée d'un petit texte et nous les publierons dans un prochain numéro!
Notre e-mail: kastelor@iprolink.ch.
A vous de jouer!

La Maison CIViQ, c'est fini! Place à Marignac Côté Sud!

Douze ans après sa mise en fonction comme lieu provisoire de rencontre et d'activités destinées à la population du Grand-Lancy, la Maison CIViQ a changé d'affectation. Elle a été intégrée au chantier des travaux du Mégaron, complexe socioculturel en construction au cœur des Palettes.

Et les activités de la Maison CIViQ? Et les fêtes de quartier, Bonhomme hiver, 3 Marchés? Elles ont été déplacées ou vont l'être. Pour les activités de la maison, elles ont été transportées dans les pavillons provisoires qui ont servi, pendant trois ans, à loger les classes de l'école des Palettes durant sa rénovation. Ceci représente pour nous un gain en surface, qui permet d'envisager à l'avenir une plus grande variété d'offres, pour une plus large palette d'utilisateurs. Nous y revenons plus loin. Pour brûler le Bonhomme hiver, nous avons exploré plusieurs pistes dans le quartier et avons retenu le préau du bas de l'école des Palettes. Le parcours du cortège a également été revu, pour s'adapter à cette relocalisation. Ceci demande encore confirmation, de la part des Autorités, de l'école et des services concernés, des informations suivront en temps utiles.

D'ici le début de l'année 2018, si tout se passe comme espéré, le Grand-Lancy devrait se voir doté d'une véritable Maison de quartier et nous plaçons de grands espoirs dans les perspectives que cet outil offrira pour enrichir la vie sociale et culturelle du sud de la commune. Dans cette attente, le Centre Marignac a pu négocier la reprise des pavillons provisoires de l'école des Palettes. Ceux-ci n'ont pas le charme, la chaleur et les couleurs chatoyantes du bâtiment en bois de la Maison CIViQ, mais ils offrent plus de place et vont nous permettre de partir sur de nouvelles bases. Nous souhaitons en effet passer d'un lieu perçu comme réservé aux adolescents et aux jeunes adultes à un autre, destiné à toutes les générations et toutes les composantes de la population dans la perspective de la future Maison de quartier évoquée plus haut. Dans un premier temps, c'est l'accueil ados qui est transféré, ainsi que l'atelier Tricrochet et les répétitions des danseurs boliviens de Raices de Bolivia. Par la suite, notre souhait est de voir d'autres activités s'implanter dans la maison, d'autres acteurs manifester leur envie de faire vivre ce lieu, de manière régulière ou occasionnelle.

Tout prochainement, les habitants seront invités à exprimer leurs attentes, besoins, demandes, etc. et nous chercherons ensemble la façon d'y répondre. La première occasion sera la soirée d'inauguration de nos nouveaux locaux, ce vendredi 5 février. Et, en tout temps, vous êtes invités à venir nous voir et à vous adresser directement à nous. Nous vous attendons donc de pied ferme à Marignac Côté Sud!

Invitation

Inauguration de L'Espace Quartier "Marignac Côté Sud"
Vendredi 5 février de 16h30 à 21h00
Animations pour tous,
Musique et petite restauration.
Entrée libre

LE LANCÉEN

Impressum

Président
Marco Föllmi
Administrateur
Raymond Solioz
Rédactrice en chef
Kaarina Lorenzini

Rédaction
Chemin du Salève 1
1213 Petit-Lancy
Tél 022 794 94 55
kastelor@iprolink.ch
www.lelanceen.populus.ch

Administration
CP 13, 1213 Petit-Lancy 1
kastelor@iprolink.ch
Le Lancéen Publicité
Annick Bounous, 022 743 17 69
pub.lelanceen@bluewin.ch

Concept graphique
www.cisneros.ch
Impression
Imprimerie Genevoise SA
Reportages
Commu'Comm

Délai rédactionnel
Numéro de mars 2016

26 février 2016

ISSN 1663-8360 Abonnement: Fr. 20.– pour 9 numéros. CCP 12-22050-2 Genève

Lancy d'Autrefois vous recommande...

Les séances d'"Autrefois Genève" au Ciné 17 et sur Léman Bleu

Pour la fin de cette 11ème saison et la rentrée 2016, "Autrefois Genève" commencera cette année au Ciné 17 avec des inédits spéciaux en avant-première, le 25 février 2016, suivi de leur diffusion sur Léman Bleu le 1er mars 2016 à 19h30 et ensuite tous les dimanches à la même heure.

Programme de la 104ème émission

> Genève et le temps qui passe
> Le rallye de Genève en 1964
> Ces genevois qui ont fait la MOB 39-45
> Son traditionnel diaporama

Infos pratiques
Ciné 17, tél. 022 312 17 17,
www.cine17.ch
www.autrefoisgeneve.ch
www.facebook.com/autrefoisgeneve
www.lemanbleu.ch

AUTREFOIS GENÈVE

Bourse aux Vêtements

Prochaines dates
> Jeudi 4 février
> Jeudi 25 février
(Dépôt de 14h à 18h30. Ventes et remboursements de 14h à 19h)
> Samedi 06 février
> Samedi 05 mars
(Vente uniquement de 9h à 12h)

Grande Vente de Printemps 11 et 12 mars

Vendredi: 15 à 20 heures: Réception des articles. Fin de l'estimation 20h30 (Vendredi pas de stationnement dans le préau avant 16h30)
Samedi: 9 à 14 heures: Vente 16 à 17 heures: Remboursement et reprise des invendus
Articles: Layettes, literie, vêtements de grossesse, chaises, porte-bébés, poussettes, pousse-pousses, balances, baby-relax, tables à langer, parcs, lits, commodes bébé, etc...
Jeux, trottinettes, vélos, tricycles, voitures, poussettes poupées, patins à roulettes, jouets, livres d'enfants, etc...
70 articles maximum.
Pas de vêtements en dessus de 4 ans.
Règlement: Les articles doivent être propres, repassés et en bon état.
Finance d'inscription: Frs 5.- par personne pour les vingt premiers articles, ensuite Fr 1.- par tranche de dix articles supplémentaires, non remboursable. Le 10% du prix de chaque article vendu sera retenu pour couvrir les frais.
Important: Munissez-vous de monnaie et d'un cabas!
Les chèques et les Euros ne seront pas acceptés.

Ecole En-Sauvy,
av. Curé-Baud 40,
1212 Grand-Lancy
Natel: 079 612 10 34
www.bourseauxvetements-lancy.ch

Gastronomie: un Lancéen se distingue

Parmi les six finalistes qui disputeront le 13 mars 2016 à Martigny le premier Grand Prix Joseph Favre, concours de cuisine gastronomique créé en l'honneur du fondateur valaisan de l'Académie culinaire de France et créateur du dictionnaire universel de cuisine, il y a le lancéen Pasquale Altomonte! Grand amateur de gastronomie, il a fait de sa passion son métier. En 2011, il décide de réorienter sa carrière professionnelle, passant de l'ingénierie routière à la gastronomie, en créant le service traiteur "Finger Food" en 2011, puis l'année suivante "Junky Foody", le premier stand de Gourmet Street Food américain au Marché de Plainpalais qui avait été évoqué dans "Le Lancéen" en septembre 2012. Finaliste d'une dizaine de concours culinaires en Suisse et à l'étranger, dont le 1er prix au concours "Sciences et Cuisine" (concours de cuisine moléculaire), il remporte avec Dao Nguyen le 1er prix du "concours international de cuisine Note à Note", en 2015. Il participe également à plusieurs émissions TV culinaire, dont "Les Toqués du Terroir".

Pour le premier Grand Prix Joseph Favre http://www.gpjosephfavre.ch/fr/, présidé par Benoît Violier, les finalistes se mesureront sur la réalisation d'un amuse-bouche, d'un plat et d'un dessert, autour des produits suivants: salaisons du Valais (jambon cru et lard sec), pain de seigle, selle de veau et poire Williams. Un jury international regroupant les meilleurs chefs (étoilés) européens du moment et présidé par M. Benoît Violier départagera les candidats.

Pour gagner, Pasquale Altomonte a besoin de votre soutien!

Un boucher de la région lui a offert une partie de son temps pour lui montrer comment découper une selle de veau. Un grand pâtissier-chocolatier l'aide dans l'amélioration de son dessert. Ou encore, ce chef qui lui met à disposition son laboratoire pour tester quelques folies moléculaires! N'ayant pas tout le matériel professionnel, ni l'expérience nécessaire, Pasquale Altomonte aurait besoin de vous. Si vous avez à disposition une lampe chauffante, un jeu de couteaux pour la viande, une grande cuisine équipée, des astuces culinaires à partager, ou tout ce qui pourrait l'aider en cuisine, Pasquale Altomonte serait ravi de pouvoir en bénéficier, en vous emprunter votre matériel ou alors en l'acquérant à petit prix. Du rêve à la réalité, il n'en est qu'à un pas et vous pouvez faire la différence!

Si vous souhaitez soutenir Pasquale Altomonte, vous pouvez le contacter à l'adresse Pasquale.alto@gmail.com ou sur son natel 076 223 06 54.

D. N.

Les "petits trucs" de VIVA – www.association-viva.org

Qi Gong? Un facteur de bien-être pour mettre en douceur ses bonnes résolutions en pratique…

L'hiver donne l'opportunité de se poser un peu, entre retour sur des événements passés et des perspectives d'avenir. Ainsi, en un temps où les associations commencent à plancher sur leurs rapports d'activités pour les assemblées générales printanières, nous avons analysé les retours qui nous ont été faits au terme du projet de passeport santé mené l'été dernier.

Pour rappel, ce projet a été conçu et organisé avec une collègue de Cité Générations, Laura Ringuet, pour promouvoir la pratique d'une activité physique par les seniors à une période où bon nombre d'associations sont en congé. Nous avons aussi pu compter sur la collaboration de nombreuses associations de la région, ainsi que de services communaux, dont notre service des sports et notre service des parcs. Au menu: des activités variées, en plein air (dans des espaces verts entre Lancy et Bernex), ludiques, gratuites (grâce à la subvention d'une fondation privée genevoise), stimulantes et intergénérationnelles pour deux d'entre elles. Et nous pouvons nous réjouir : les résultats sont encourageants!

D'abord, nous avons été impressionnés par l'entrain et la forme des participants, motivés à s'engager – même en pleine canicule- dans des activités parfois totalement nouvelles pour eux (Zumba, Qi Gong, street workout…). Ils ont d'ailleurs clairement exprimé leur envie d'avoir des activités exigeantes, leur permettant de se donner des défis et d'entretenir leur forme. Au final, les bienfaits sur le plan de la santé physique ont été largement soulignés, mais c'est la dimension sociale qui est apparue primordiale. Les moments de convivialité qui suivaient les activités ont ainsi été très appréciés ; il faut dire qu'ils ont permis aux participants de tisser des liens après les efforts partagés et de leur donner un sentiment d'appartenance au groupe.

Mais qui bouge pendant l'été ne s'arrête pas durant l'hiver! Parmi les activités proposées dans le passeport santé, il en est une qui a suscité un formidable enthousiasme: le Qi Gong –qui se prononce « tchi kong ». Il s'agit d'une discipline qui fait partie de la médecine traditionnelle chinoise au même titre que l'acupuncture, la diététique, le massage et la pharmacopée; elle propose des exercices permettant de faire un travail ("Gong") favorisant, renforçant, harmonisant et accroissant l'énergie vitale ("Qi"). Concrètement, les exercices proposés comportent des mouvements d'assouplissement, d'équilibre, de respiration, de concentration et des séquences de gestes destinés à harmoniser les fonctions vitales avec l'environnement. Mais ce qui a fait leur succès, c'est surtout la qualité de l'enseignante: diplômée de l'Université de Pékin en médecine du sport et médecine traditionnelle, Hanane Afaino a le talent pédagogique des personnes qui maîtrisent parfaitement leur matière et sont soucieuses de la partager avec passion. Les seniors participant au passeport santé ne s'y sont pas trompés et ont tant apprécié l'activité qu'ils ont exprimé le souhait de la poursuivre au-delà de l'été.

Nous avons donc organisé dès octobre un cours de Qi Gong au Parc Chuit et, par tout temps, une vingtaine d'aînés vient profiter de cet enseignement dans ce cadre somptueux. Les exercices proposés sont accessibles à tous: la professeure est très attentive aux difficultés pouvant être rencontrées et propose toujours une adaptation de l'exercice en cas de besoin. Et, à la fin, on se sent bien, on est content d'être venu et l'on peut prolonger cet instant autour d'une tasse de thé ou de café. Au-delà de ces considérations un peu prosaïques, des études montrent les effets de la pratique du Qi Gong sur le maintien de la santé physique et psychologique, ainsi que sur le sentiment d'auto-efficacité, dimensions auxquelles nous sommes évidemment très attachés à VIVA et que nous sommes ravis de promouvoir par ce biais!

Qi Gong au Parc Chuit, Petit-Lancy, tous les vendredis à 10h hors vacances scolaires. Le passeport santé sera reconduit l'été prochain. Renseignements au 022 792 51 43.

Anne-Claude Juillerat Van der Linden, présidente de VIVA

Quelques nouvelles de la Fondation Lancy médias

Pour rappel, la Fondation Lancy médias (fondation de droit privé, sans but lucratif, au sens des articles 80 et suivants du code civil suisse) a été créée en 2013 pour chapeauter, entre autres, la télévision locale LancyTV. D'ailleurs, voici l'intégralité de l'article 2 de ses statuts précisant les buts de la Fondation:

1. La Fondation a pour but d'élaborer, de produire et de diffuser des programmes de télévision locale directement ou indirectement, qui sont accessibles, notamment, par le biais du téléréseau et d'internet, conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 21 juin 1991 et exploiter une chaîne de télévision à l'échelle locale.
2. Elle a également pour but d'élaborer, de produire et de diffuser des informations locales par le biais d'autres médias.
3. Dans le cadre de ses buts, la Fondation doit couvrir l'actualité lancéenne et de proximité, de manière prioritaire et prépondérante.
4. La Fondation peut en outre exercer toute autre activité qui est directement ou indirectement liée à ses buts.

Conformément à ses statuts, les membres du Conseil, dont le mandat arrivait à échéance au 31 août 2015, ont été renouvelés, pour une partie, par le Conseil administratif et, pour l'autre partie, par le Conseil municipal. Les personnes qui ont été ainsi désignées et qui siègent actuellement au sein de ce Conseil sont les suivantes:

> François Lance, président
> Jean-Claude Brussino, vice-président
> Julien Grosclaude, secrétaire
> Caroline Zumbach-Benz, membre
> Nicolas Grangier, membre
> Grégoire Barbey, membre
> Damien Bonfanti, Conseiller administratif, représente la Ville de Lancy avec une voix consultative

D'autre part, parmi les nombreuses tâches qui lui sont assignées, le Conseil de Fondation doit mettre en place un Conseil consultatif qui émet un avis sur la qualité, le contenu, la fréquence des émissions et sur le fonctionnement de la chaîne. Il formule des propositions pour le développement de la chaîne à destination du Conseil de fondation.

Ce Conseil consultatif est composé de la manière suivante:

> Pour 2/3 de représentants de la société civile lancéenne, de professionnels de la communication ou de la technique des médias audiovisuels.
> Pour 1/3 de membres du Conseil municipal (un membre par parti élu à ce Conseil, tel que sorti des urnes).

Dans le cadre de ce Conseil consultatif, si vous faites partie de la société civile lancéenne ou si vous êtes un professionnel selon le profil décrit ci-dessus, n'hésitez pas à me faire part de votre intérêt pour exprimer votre opinion sur le contenu de notre télévision locale (fonction non rémunérée).

François Lance, Président
078 765 68 60 – flance@hispeed.ch

TV, web ou réseaux sociaux: pour suivre Lancy TV, faites votre choix!

Après avoir fêté son 5ème anniversaire avec la population lancéenne en participant à la Fête des 3 marchés, les Livres à Lancy, la Fête de l'Abeille et du Terroir et le Marché de Noël, votre chaîne locale vous souhaite une excellente rentrée 2016!

Alors que les modalités de diffusion de Lancy TV devraient s'élargir cette année, nous vous présentons dans cet article les différentes possibilités existant actuellement pour suivre nos productions et nos services.

Sur grand écran…

1) Accès au câble via contrat collectif avec immeuble:

a) Si vous avez un téléviseur récent, il vous suffit de faire une recherche automatique des chaînes ou une mise à jour et vous trouverez Lancy TV sur la chaîne numéro 985 (regio3).

b) Si vous possédez un ancien téléviseur, il vous suffit de demander gratuitement un convertisseur de signal analogique en signal numérique auprès de upc cablecom au 0800 46 46 46. Une fois reçu, branchez la prise antenne murale au convertisseur, puis ce dernier à votre téléviseur à l'aide d'un câble péritel. Ensuite, allumez votre convertisseur et votre téléviseur, l'installation va démarrer et vous trouverez notre programme sur la chaîne numéro 985 (regio3).

2) Si vous payez un abonnement privé chez upc cablecom:
Vous possédez une box; l'installation automatique des chaînes vous permettra de retrouver directement nos programmes sur la chaîne numéro 985 (regio3).

3) Pour les abonnés Naxoo:
En faisant une recherche automatique des chaînes ou une mise à jour, vous trouverez Lancy TV sur la chaîne numéro 992.

4) Pour l'instant, les abonnés chez Swisscom TV n'ont pas accès à Lancy TV.

Sur internet… Notre site

L'intégralité des sujets et des émissions spéciales diffusés est disponible en tout temps sur le site www.lancytv.ch. La page d'accueil vous invite à découvrir les derniers sujets réalisés; vous pouvez également parcourir les sujets par catégories (Actu, Sport, Kids, Culture et Avis de la rue) en cliquant sur l'onglet "Emissions".

Sur les réseaux sociaux

Pour se tenir informés sans faire de recherches, rien de plus facile que de s'abonner sur notre page Facebook ou notre compte Twitter! Vous y retrouverez quotidiennement nos sujets, mais également de nombreux évènements ainsi que les dernières actualités parues concernant votre commune: une véritable veille médiatique en ligne pour les Lancéens.

Notre newsletter

La newsletter mensuelle de Lancy TV vous propose un aperçu rapide des grands temps de l'actualité communale à travers la sélection de trois reportages-clés. Pour vous inscrire, il vous suffit de nous envoyer un mail à contact@lancytv.ch.

Avec les meilleures salutations de l'équipe de Lancy TV, n'hésitez pas à nous contacter pour nous inviter à couvrir vos activités sur la commune. Parlons-en!

Journée Mondiale de Prière

Avec les femmes de Cuba

Hier Cuba souffrait d'un blocus économique qui a duré plus de 50 ans. Aujourd'hui, il s'ouvre au monde et gagne le respect et la solidarité de l'ensemble de la communauté internationale. Des relations politiques et diplomatiques se créent. "L'intergénérationnel" est très important dans la vie des Cubaines. C'est pourquoi, ces femmes nous invitent à approfondir cette affirmation: «Qui accueille un enfant, m'accueille». Venez le vendredi 4 mars 2016 à 18h au Temple protestant d'Onex, Place des deux Eglises.

La Journée Mondiale de Prière est un mouvement international de femmes issues de toutes confessions chrétiennes. Il organise le premier vendredi de mars, une "Journée de Prière". Elle est célébrée à ce jour dans 170 pays différents. Chaque année, des femmes d'un pays et d'un continent différents préparent la célébration, choisissent les textes et rédigent les prières. Ainsi, les mêmes mots déclinés dans la diversité des langues invitent à prier AVEC et non POUR les habitants d'un pays.

Cette célébration ouverte à tous, est préparée par des femmes des paroisses catholiques, protestantes et de l'église évangélique méthodiste de la région Plateau-Champagne. Elle sera suivie d'un moment d'amitié et d'une collation. Les dons recueillis à cette occasion sont un signe visible de solidarité et permettent de soutenir des projets de formation et de santé sélectionnés par le Comité de l'association.

A propos du tableau choisi pour illustrer cette journée

Le tableau, conçu par la jeune artiste cubaine Ruth Mariet Trueba Castro et où l'on peut voir la main d'une femme blanche qui tient celle d'un enfant noir qu'elle a l'air d'entraîner vers l'avant, illustre ce que les femmes expriment dans la liturgie: qu'il est déterminant pour le futur de Cuba que les différentes générations et ethnies apportent chacune leur contribution ou autrement dit, qu'elles avancent "main dans la main".

1ère pierre 2ème étape de la Chapelle 01/12/15

Photo: Nicolas Rhigetti

Sur la photo, de gauche à droite, MM. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, Frédéric Renevey, Maire de Lancy, Pierre-Martin-Achard président du Conseil d'administration de l'Hospice général, Charles Spierer, président de la Fondation privée pour des logements à loyers modérés et David Lachat, membre du Conseil de la Fondation Berthe Bonna-Rapin.

Noël à Lancy 12/12/15

Incontournable, cette manifestation annonce avec éclat les fêtes de fin d'année. C'est l'occasion de se retrouver à l'Ecole En Sauvy, parmi les stands colorés des artisans locaux et de rencontrer le Père Noël. Les enfants sages reçoivent un cornet de friandises et une photo-souvenir, alors que les Autorités ne rechignent pas non plus à poser aux côtés de ce sympathique personnage.

Noces d'Or & de Diamant 08/12/15

50, 60 et parfois même 65 ans de mariage, les couples lancéens sont fidèles en amour! Une belle brochette était présente cette année à la Ferme Marignac pour l'hommage rendu par les Autorités lancéennes. Une soirée toujours émouvante pour ces jubilaires qui ne cachent pas leur plaisir de se retrouver en si plaisante compagnie et se laissent gâter par des Autorités aux petits soins. Les dames et les messieurs reçoivent même un petit cadeau à la fin de l'agape et repartent chez eux avec des beaux souvenirs à se remémorer et à partager.

L'OPENAIRE s'expose

19/12/15

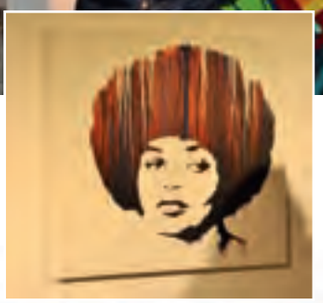

Lors de l'édition 2015 du festival Openaire, des toiles ont été créées par les artistes Jazi, Serval et Can2. Une exposition a été organisée à la Ferme de la Chapelle; le bénéfice de la vente de ces oeuvres servira notamment à soutenir des projets solidaires au Sénégal et à Madagascar.

Vermouth des pompiers de Lancy

15/01/16

Le Vermouth des Pompiers est un moment fort de la Compagnie 35. C'est l'occasion de fêter les promotions des uns, de prendre congé des autres et d'évoquer les différentes missions menées tout au long de l'année écoulée. Ce ne sont pas moins de 8'510 heures que les sapeurs-pompiers de Lancy ont effectuées en 2015 au service de la collectivité!

Noël des Aînés du Grand-Lancy

19/12/15

C'est à la Salle communale du Grand-Lancy que les aînés ont été conviés par l'Association des Intérêts du Grand-Lancy à fêter Noël avant l'heure. Les bénévoles ont travaillé dur pour que la fête soit belle. La Musique de Lancy et l'école de ballet Studio 9 ont assuré l'animation avec brio.

Apéritif de l'Ippon Club Tivoli

20/01/16

En ce début d'année, Vincent Longagna (désormais 6ème dan) a convié tous les membres de son club et les Autorités à venir partager un moment convivial dans son dojo de Tivoli. Selon un rituel désormais bien établi, les exploits des uns et des autres ont été passés en revue. Deux nouvelles ceintures noires, 6 médailles de bronze, 5 d'argent et 2 d'or: un bilan très jouissant pour un club qui a plus que jamais le vent en poupe.

Séance du Conseil municipal de Lancy du 26 novembre 2015

Les Conseillers municipaux lancéens ont dû se prononcer sur plusieurs entrées en matière, lors de la séance du mois de novembre. Si deux objets ont été votés directement sur le siège, la stratégie pour un développement durable de la Ville de Lancy a, quant à elle, fait débat.*

La séance du 26 novembre 2015 s'est déroulée dans le calme et le consensus. En début de séance, les élus ont accepté deux crédits sans même les renvoyer en commission pour les étudier. Ils ont ainsi voté directement à l'unanimité et sur le siège*, un crédit d'investissement pour prolonger le collecteur séparatif à la route de Saint-Georges pour un montant de CHF 440'000.-. De même, ils ont accepté un crédit d'investissement de CHF 485'000.- pour la reconstruction d'un collecteur d'eaux usées à la route du Grand-Lancy. Encore à l'unanimité et sur le siège*, nos édiles ont fixé les indemnités des Conseillers administratifs lancéens à CHF 84'900.- par an. Enfin, dans l'air du temps et à quelques jours de la conférence de Paris sur le climat, nos édiles ont débattu sur une stratégie pour un développement durable que doit suivre la Ville de Lancy.

Pour une politique de développement durable efficace

Les Conseillers municipaux doivent se prononcer sur la "Stratégie pour un développement durable de la Ville de Lancy". Cette charte établit 10 axes d'actions prioritaires dans des domaines aussi divers que l'urbanisation, la mobilité, la gestion des déchets, la gestion de l'eau et de l'énergie ou encore l'aménagement du territoire. Cette stratégie, valable pour cinq ans, énonce trois principes de base à toute action: la transversalité entre les services de l'administration, le partenariat et l'évaluation des projets de développement durable. Le Libéral-Radical (PLR) Thierry Dérobert ouvre le débat et déplore que cette stratégie «ne touche que le fonctionnement interne de l'administration, mais ne donne aucune indication sur la quantification du travail et sur les actions à entreprendre durant les années à venir». L'élu PLR se plaint de ne disposer d'aucune visibilité quant au coût de cette stratégie. De plus, il craint que «n'importe quel service puisse avoir accès à tous les autres sous prétexte que le développement durable est transversal». Pour lui, cette proposition avalise le futur fonctionnement de l'administration et donne trop de pouvoir au Conseiller administratif en charge de l'environnement, Monsieur Damien Bonfanti. La démocrate-chrétienne (PDC) Martine Casutt propose de modifier le texte en mentionnant expressément que les actions de développement durable soient «sous la responsabilité des services municipaux et la conduite de leur Conseiller administratif respectif».

Damien Bonfanti se défend de toute volonté de prise de pouvoir. Le Conseiller administratif précise que cette stratégie engendrera aussi une baisse des coûts en réduisant la consommation d'eau et d'électricité par exemple. Il rassure les élus: «En termes financiers, je ne vais pas nous engager sans vous demander, à vous, Conseil municipal, la permission de le faire». Cette stratégie évite que «chaque service ne fasse les choses de son côté», elle permet de travailler en amont avec l'ensemble de l'administration et de décloisonner. «Le travail effectué pourra être évalué mois après mois, année après année», conclut le magistrat en charge de l'environnement. Thierry Dérobert (PLR) propose de surseoir au vote en attendant un plan d'action chiffré. Les Conseillers municipaux refusent cette proposition par 22 «non», contre 10 «oui» et deux abstentions. Finalement, la stratégie, amendée comme le demande le PDC, est acceptée par 23 «oui», contre 9 «non» et deux abstentions.

*Sur le siège signifie que l'objet voté n'a pas été traité préalablement par une commission du Conseil municipal.

Judith Monfrini

Décisions du Conseil municipal en bref

Deux arrêtés:

> L'ensemble du Conseil municipal a accepté un crédit d'investissement de CHF 1'250'000.- pour l'assainissement des simples vitrages des bâtiments du patrimoine administratif de la Ville de Lancy.
> A l'unanimité également, il a approuvé un crédit d'étude de CHF 170'000.- pour les aménagements extérieurs, des cheminements du parc de l'Hospice et de la route d'accès au quartier "Chemin Le-Sapay" dans le quartier de La Chapelle.

Feu vert à la nouvelle maison de quartier du Plateau

Le projet initial de la future maison de quartier du Plateau a subi une refonte complète pour optimiser l'utilisation des locaux. Les travaux, devisés dans un premier temps à CHF 4'984'000.-, s'élèvent désormais à CHF 5'465'000.-. La conception des espaces a été modifiée pour permettre davantage de polyvalence. Les matériaux utilisés, de même que le mobilier, sont de meilleure qualité. De manière générale, le standard du futur bâtiment a été augmenté. Roger Golay du Mouvement citoyens genevois (MCG) plaide pour un ajournement des travaux pour une durée de deux ans. Il s'inquiète du montant de la dette communale, qui affère «à pratiquement 200 millions» et invite à la prudence au vu des nombreux investissements prévus dans les prochaines années. En cause: les équipements publics des nouveaux quartiers, comme les Semailles ou encore Sovalp. La Verte (V) Sandrine Gilliéron relève que l'emplacement de la Maison du Plateau est adapté à l'expansion du quartier. L'installation de cette infrastructure en amont, avant l'arrivée de nouveaux habitants, lui semble judicieuse pour permettre l'instauration d'une mixité sociale harmonieuse. D'autant qu'elle servira aussi de lieu d'activités intergénérationnel pour les personnes âgées de l'IEPA (Immeuble avec encadrement pour personnes âgées). Michele Colleoni (PDC) relève la difficulté d'accueillir les gens dans du "provisoire" et insiste sur l'importance d'offrir un lieu convenable. «Il faut penser à l'avenir et aller de l'avant avec cette maison de quartier», conclut le démocrate-chrétien. Le socialiste (PS) Eric Maugué rappelle que le Petit-Lancy est défavorisé au niveau des infrastructures et que le projet date d'il y a cinq ans déjà. Le Conseiller administratif en charge des travaux, Stéphane Lorenzini, relève que la politique du report coûte toujours plus cher. Il faudra aménager de manière provisoire le terrain vague et prévoir des travaux conservatoires sur le bâtiment existant ce qui va «renchérir in fine le projet».

On passe au vote. L'ajournement demandé par le MCG est refusé par 23 «non», contre huit «oui» et trois abstentions. Roger Golay reprend la parole et souligne que son parti ne veut pas s'opposer au projet, mais uniquement le réaliser plus tard. Le Conseil municipal adopte finalement le crédit de construction pour la maison de quartier de CHF 5'465'000.- par 25 «oui» contre neuf abstentions.

Permanence juridique

La Ville de Lancy rappelle qu'une Permanence juridique à la disposition des Lancéennes et Lancéens est ouverte

les mardis dès 17h.30 au Service des affaires sociales de Lancy.

Aux jours précités, un avocat du Barreau de Genève est à votre service pour vous renseigner et vous conseiller si vous avez des problèmes concernant par exemple:
> procédure de divorce
> régime matrimonial
> bail à loyer
> contrat de travail
> démarches administratives
> assurances
> etc...

Le tarif de la consultation est de Fr. 30.-

Prière de prendre RDV au numéro de téléphone 022 794 28 00.

Service des Affaires sociales de Lancy
3, av. Eugène Lance
1212 Grand-Lancy

Noces d'Or et de Diamant

Chaque année, au mois de novembre ou de décembre, la Mairie se fait un plaisir d'inviter les couples domiciliés à Lancy, ayant fêté leurs "Noces d'Or" ou "Noces de Diamant" dans l'année, à une petite réception.

Aussi, nous prions toutes les personnes domiciliées à Lancy et fêtant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage en 2015, ou ayant des connaissances dans ce cas, de bien vouloir s'annoncer directement à la Mairie, en indiquant leur date de mariage.

D'autre part, les couples, domiciliés à Lancy au moment de leurs Noces d'Or ou de Diamant et qui n'auraient pas été invités à une telle manifestation voudront bien également s'annoncer à la Mairie.

Séance du Conseil municipal du 17 décembre 2015

Le Conseil municipal de Lancy s'est prononcé sur plusieurs crédits complémentaires lors de cette dernière séance de l'année 2015. Les élus ont affiché une belle unanimité, dans un digne esprit de Noël. Ils ont accepté la mise en conformité de la passerelle de la rampe du Pont-Rouge et cédé deux parcelles à la Fondation communale immobilière de Lancy pour réaliser un immeuble pour les aînés.

La séance du 17 décembre 2015 du Conseil municipal a débuté par une communication du Maire, Monsieur Frédéric Renevey, concernant le recours lancé par la Ville de Lancy contre la décision du Canton d'approuver les plans du quartier de l'Adret. Le Conseil d'Etat a fait des propositions et le Maire souhaite que la commission de l'aménagement se réunisse exceptionnellement au lendemain, le 18 décembre. La séance s'est poursuivie avec le vote de nombreux bouclements de crédits pour des projets en cours, dont deux pour le quartier de La Chapelle-Les Sciers. Les Conseillers municipaux ont ensuite accepté la modification de la passerelle de la rampe du Pont-Rouge et la cession de deux parcelles pour créer un Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) au Petit-Lancy. En fin de séance, Bénédicte Montant, Conseillère municipale libérale-radicale (PLR), a annoncé sa démission, sa fonction étant difficile à concilier avec celle de députée au Grand Conseil.

Une passerelle conforme à la loi

Les élus doivent se prononcer sur un crédit d'investissement de CHF 92'100.- pour la mise en conformité des garde-corps de la passerelle piétonne de la rampe du Pont-Rouge. Erigée en 1990, la passerelle, longue de 28 mètres, doit être rehaussée. En effet, les normes actuelles exigent que la barrière s'élève désormais à 1 mètre 30. Les travaux doivent durer 20 jours et la circulation ne sera que peu impactée. Le Conseiller administratif en charge des travaux, Stéphane Lorenzini, indique qu'une étude complémentaire sera réalisée par son service, dans le but d'alléger le traitement architectural de la passerelle. L'idée est de conserver une transparence pour que les piétons puissent «percevoir ce qui ce passe en contrebas». Stéphane Lorenzini ajoute que l'étude complémentaire se fera dans l'enveloppe prévue et que le crédit de cet ouvrage peut donc être voté. Le Conseil municipal accepte l'investissement, à l'unanimité.

Lancy construit pour les seniors

Le Conseil municipal est amené à voter sur la vente de deux parcelles pour un montant CHF 867'000.- et sur la cession du contrat d'entreprise totale à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL). Ces actes sont nécessaires pour que la Fondation puisse réaliser un Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) au Petit-Lancy, dans le périmètre compris entre les chemins du Bac, Daniel-Ihly et du Crédo, et ce conformément au crédit de 22,5 millions de francs voté par le Conseil municipal en avril 2015. L'immeuble sera géré par l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD). La Verte Laure Grivet (V) prend la parole. Elle constate avec satisfaction que Lancy se lance dans la construction d'immeubles pour ses aînés. L'élue rappelle qu'en 2040, la population de personnes âgées dans le canton, s'élèvera à 40'000 individus et qu'il est nécessaire de s'en occuper dès aujourd'hui. Pour Laure Grivet, les IEPA sont une alternative intéressante à l'entrée en EMS, mais il est nécessaire que ces logements offrent la possibilité à ses résidents de s'intégrer pleinement dans leur quartier, notamment grâce à des animations, comme ce sera le cas dans le futur IEPA du quartier de l'Adret. L'arrêté est accepté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Judith Monfrini

Décisions du Conseil municipal en bref

Six arrêtés:

- Le Conseil municipal a accepté un crédit complémentaire de CHF 80'045.- pour les aménagements extérieurs prévus dans le nouveau quartier La Chapelle-Les Sciers, à l'unanimité.
- De même, l'ensemble du Conseil a accepté un crédit complémentaire de CHF 246'606.- destiné à boucler le compte du crédit d'étude pour la construction d'une crèche au lieu-dit La Chapelle-Les Sciers.
- L'hémicycle a approuvé un crédit complémentaire de CHF 84'310.25 pour couvrir les frais de procédure nécessaires à l'organisation d'un concours d'architecture de la maison de quartier du Plateau, à l'unanimité.
- Tous les Conseillers municipaux ont validé un crédit complémentaire de CHF 121'178.57 pour la rénovation complète des façades des 1er et 2e étages de l'immeuble sis au, 70 route du Pont-Butin.
- Ils ont tous accepté un crédit complémentaire de CHF 100'981.75 pour la construction d'un centre associatif, sportif et culturel et d'un parking souterrain pour l'esplanade de Lancy-Sud.
- A l'unanimité, le Municipal a adopté un crédit complémentaire de CHF 33'001.30 pour le réaménagement complet du Vieux-Chemin-d'Onex, tronçon chemin Pré-Monnard/route du Pont-Butin et plantations.

Prochaine séance du Conseil municipal

- Jeudi 25 février 2015 à 20h à la Mairie de Lancy.

Découvrez chaque mois un membre du Conseil municipal lancéen

Thierry Aeschbacher (PLR)

Photo: Rebecca Browing

Thierry Aeschbacher est membre du Parti libéral-radical lancéen. Ce passionné de politique, élu en avril 2015 pour cinq ans, n'en est pas à son premier mandat, il a déjà siégé 7 ans au Conseil municipal de Lancy de 2003 à 2009. Il en a assuré la présidence en 2004. Il habite le Grand-Lancy depuis son plus jeune âge et s'est toujours engagé pour la Commune. Il se livre avec plaisir aux questions du "Lancéen".

Quel est votre plat préféré et avez-vous une recette familiale que vous aimez réaliser?
Thierry Aeschbacher: J'aime la Longeole genevoise, que je cuisine bien. C'est un peu compliqué, mais je suis assez bon maître queux (bon cuisinier, ndlr). Je fais de bonnes terrines de foie gras, j'en ai fait une hier soir justement. J'apprécie les bons plats, je suis un épicurien et ça se voit à ma carrure (rires)!

Quel genre de livre aimez-vous lire?
J'aime les romans policiers et les livres historiques, particulièrement ceux sur les hommes politiques qui ont marqué l'histoire. Winston Churchill, par exemple, dont je viens de terminer la biographie. Je lis également les ouvrages qui traitent d'économie. J'ai travaillé de nombreuses années dans le domaine bancaire... L'économie est un sujet important, c'est un peu le nerf de la guerre.

Quel est le film qui vous a le plus marqué?
J'aime bien les "James Bond". Il y a de l'action, un côté aventurier et "gadget" que j'apprécie. Je n'ai pas encore vu le dernier, mais je vais me faire un plaisir d'aller le voir, j'ai vu toute la série. J'adore ce genre de films; on ne se prend pas la tête, ça détend et on passe un bon moment.

Comment occupez-vous vos loisirs?
Le monde associatif me passionne. Je suis membre d'un certain nombre d'associations, notamment des Vieux grenadiers, dont je suis le trésorier. J'aime cuisinier et j'apprécie les voyages, surtout dans les pays chauds. J'adore également partager de bons moments avec des amis.

A quel personnage historique vous identifiez-vous et pourquoi?
Winston Churchill. J'adore la carrure du personnage, ce qu'il a réussi à faire dans une période difficile. Beaucoup de monde s'est opposé à lui. Il avait une capacité de travail étonnante. J'aime aussi son côté "rebelle"; il fumait énormément de cigares et buvait des litres de whisky. Quand on lui a demandé quelle était la recette de sa forme malgré son âge, il a répondu: du sport, surtout pas de sport (rires)!

Propos recueillis par Judith Monfrini

Ouverture du chantier de la Maison de quartier du Plateau

Les travaux de la nouvelle maison de quartier du Plateau, au Petit-Lancy, vont débuter en mars 2016. Cette future infrastructure est destinée à répondre aux besoins d'animation des habitants du nouveau pôle Marbriers-la Bâtie au Petit-Lancy.

Non sans quelques discussions financières, le Conseil municipal a accepté le crédit de construction élevé à CHF 5'465'000.- pour la nouvelle maison de quartier du Plateau au Petit-Lancy en automne dernier (lire dans cette édition "Séance du Conseil municipal du 26 novembre 2015", ndlr). Elle remplacera l'actuelle bâtisse provisoire située au 34, avenue du Plateau et se trouvera de l'autre côté de la route de Saint-Georges, à proximité de l'entrée du cimetière. Le crédit de construction de 5.4 millions de francs, voté le 26 novembre 2015 par le Conseil municipal, permettra d'ériger un immeuble moderne et polyvalent, utilisable par tous les résidents de ce coin de la ville en pleine expansion, des Marbriers jusqu'à la Bâtie. Le concours d'architecture, lancé en 2013, a désigné le projet "Trait d'union" du bureau BCR architectes SA. «Les travaux débuteront en mars de cette année et l'inauguration des lieux devrait se faire durant l'été 2017», révèle le Conseiller administratif en charge des travaux, Stéphane Lorenzini. Tour d'horizon des aménagements prévus.

Un projet moderne et de qualité

Pour les habitués de l'actuelle maison de quartier – un bloc provisoire sur un étage, coincé entre la route et un parking –, le changement ne passera pas inaperçu! La future maison de quartier comptera quatre étages: un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. Sur proposition du Conseil administratif, les Conseillers municipaux ont accepté de modifier un peu le projet initial pour davantage de confort et de pérennité. Ainsi, le rez-de-chaussée comprendra un foyer d'accueil, un bar, une cuisine, une salle polyvalente de 120 m² et un bureau administratif. «La cuisine, semi-professionnelle, sera pourvue d'équipements modernes et d'espaces de rangement, indique le Conseiller administratif en charge des travaux, Stéphane Lorenzini. De même que la salle polyvalente, munie d'une installation de sono-projection, disposera de plafonds phono-absorbants.» Un espace dédié aux adolescents est également prévu à ce niveau. Des salles de musique ainsi qu'un atelier "construction" agrémenteront le sous-sol de la maison. Aux 1er et 2e étages, on trouvera des salles d'ateliers. «A chaque fois des terrasses ont été prévues en prolongement de ces salles, ce qui permettra de compenser les faibles dégagements extérieurs au niveau du rez-de-chaussée», explique l'élu. Par ailleurs, la Maison du Plateau donne sur une esplanade qui sera aménagée conjointement avec l'immeuble de logement adjacent, le bâtiment Carrare, dans lequel sera d'ailleurs relogé le poste de la Police municipale. L'esplanade-terrasse sera contenue par des murets pour que les enfants qui la fréquentent soient en sécurité.

Ateliers et animations pour petits et grands

«Les centres de quartier jouent plusieurs rôles en fonction du type d'accueil, explique Stéphane Lorenzini Ce sont des lieux polyvalents.» Les enfants y viennent après l'école et les mercredis après-midi durant les périodes scolaires. Cet accueil est renforcé pendant les vacances. Les adultes fréquentent également la maison de quartier, puisque des cours et des animations y sont proposés. «Des activités intergénérationnelles sont envisageables, vu la présence dans le quartier de l'Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)», note le Magistrat (lire dans cette édition "Conseil municipal du 17 décembre 2015", ndlr). De plus, les locaux peuvent être mis à disposition de la population pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des manifestations publiques, comme des concerts ou des spectacles. «Le projet est organisé pour qu'il y ait des accès spécifiques et indépendant,s afin de permettre de multiples activités», conclut Stéphane Lorenzini.

Judith Monfrini

Ce printemps, le parc Louis-Bertrand entamera sa mue

Voté par le Conseil municipal en août 2015, le réaménagement du parc Louis-Bertrand au Petit-Lancy débutera au printemps. Tour de chantier et des enjeux liés.

Poumon vert, espace de rencontre, lieu de loisirs et de détente, place de jeux, aires de rêverie, les parcs urbains revêtent plusieurs visages et sont vitaux au bon fonctionnement d'une ville. Lancy n'en compte pas moins d'une quinzaine! Un patrimoine entretenu par la Commune, qui occupe quasiment tout un service, celui de l'environnement. Malgré l'entretien apporté par les employés municipaux, avec le temps, il arrive que les infrastructures se dégradent et ne répondent plus au besoin des habitants, à l'instar de celles du parc Louis-Bertrand. En effet, le mobilier, les éclairages et les cheminements sont devenus vétustes, rendant la jouissance du lieu limitée. Le Conseil municipal lancéen a donc statué sur la question et accepté à l'unanimité, le mardi 25 août 2015, un crédit d'investissement de 3.3 millions de francs pour le réaménagement du parc.

Démarche participative

Le parc Louis-Bertrand se situe près du village du Petit-Lancy entre les avenues du Petit-Lancy et Louis-Bertrand, et les chemins du Bac et des Maisonnettes. Bordé d'habitations, d'une école (Petit-Lancy) et des logements de la Fondation Foyer-Handicap, il draine une population éclectique: familles, personnes à mobilité réduite, travailleurs ou adolescents. Dernièrement, le vieillissement des infrastructures a entraîné une diminution de la fréquentation du parc: éclairage insuffisant donnant un sentiment d'insécurité, cheminements dégradés, jeux pour enfants quasi inexistants. Raison pour laquelle, le projet de rafraîchissement s'est imposé. Damien Bonfanti, Conseiller administratif en charge de l'environnement, explique que les améliorations ont été planifiées de concert avec les acteurs et utilisateurs des lieux, tels que les différents services administratifs lancéens, les travailleurs sociaux, la gérante de la buvette du parc ou encore les habitants: «Le nouvel aménagement est le fruit d'une démarche participative», se réjouit le magistrat.

Loisirs pour tous

Les travaux au parc Louis-Bertrand débuteront au mois de mars prochain et seront divisés en cinq parties:

1. Un espace de détente familial sera agencé, car la fréquentation du lieu par les familles a largement chuté au fil des ans. Des jeux d'enfants seront installés ainsi que des balançoires, des terrains de pétanque, une table de ping-pong et des échecs géants.
2. Les cheminements vont être adaptés à l'ensemble des usagers notamment pour les personnes à mobilité réduite.
3. Les amateurs de glisse pourront se défouler au skate plaza. Un accompagnement avec des cours pratiques donnés par un moniteur sera mis en place.
4. Il y aura un éclairage adapté pour diminuer le sentiment d'insécurité. La zone multisports en profitera également, mais jusqu'à une certaine heure.
5. Finalement, un coin végétal et un étang avec son propre biotope sera construit. Cet espace de biodiversité aura une valeur pédagogique pour les écoliers lancéens qui seront amenés à découvrir et étudier la faune et la flore lors de sorties scolaires.

Durant la phase de chantier, l'accès au parc Louis-Bertrand sera limité par endroits. Quant à la buvette, elle restera accessible en tout temps. Les usagers pourront profiter pleinement des nouvelles infrastructures dès la fin 2016. Le parc sera désormais polyvalent pour répondre aux besoins des divers utilisateurs de 0 à 99 ans!

Sofia Rossier

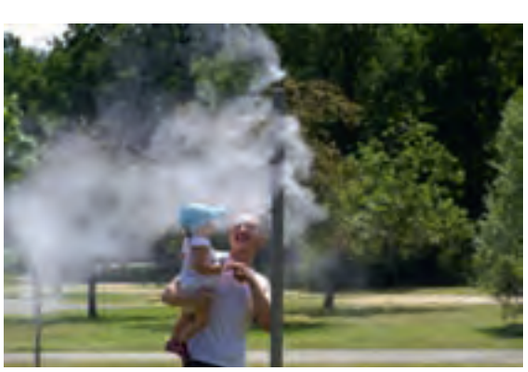

Voirie: tolérance zéro pour les contrevenants

Dès 2016, la Ville de Lancy met en place un dispositif de surveillance sanitaire. Les incivilités coûteront cher aux contrevenants...

En ce début d'année, la Ville de Lancy a renforcé son dispositif de contrôle autour des éco-points et sur le domaine public. Désormais, les incivilités sanitaires constatées sur le terrain seront traitées par des agents environnementaux qui sillonneront le territoire communal. Ainsi, le non-respect des jours de collectes, tout particulièrement pour le dépôt des objets encombrants, la pose de sacs d'ordures ménagères dans les containers réservés au compost, les dépôts sauvages de papiers-cartons ou de sacs aux pieds des bennes enterrées seront désormais sanctionnés par une amende administrative pouvant aller de Fr. 200.- à 800.-.

Ville de Lancy, Bruno Stämpfli, Délégué à la gestion des déchets

Le calendrier des levées voirie: rappel des jours de collecte, conseils et infos pratiques!

Le calendrier des levées voirie de la Ville de Lancy est distribué à tous les habitants au mois de décembre. Gardez-le précieusement, il vous sera utile toute l'année! En cas de perte, vous pouvez en tout temps le retirer gratuitement à la réception de la Mairie ou le télécharger sur www.lancy.ch

Prévention et sécurité routière

Plein phares sur les cyclistes sans lumière

Dès le 8 février, la Police municipale de Lancy entame une opération de sensibilisation originale accompagnée de mesures répressives envers les cyclistes circulant sans lumière.

Munir son vélo d'éclairages et de réflecteurs est une obligation prescrite par la loi. Durant le mois de février, tôt le matin et en fin de journée, des contrôles routiers seront effectués par les agents de la Police municipale, dans le cadre d'une opération visant les cyclistes circulant sans lumière. Les contrevenants recevront une amende d'ordre d'un montant de Fr. 40.- et l'état général du cycle sera vérifié. La sécurité des deux roues étant au cœur des préoccupations des Autorités lancéennes, cette mesure répressive sera accompagnée d'une action originale: les cyclistes verbalisés recevront gratuitement un kit de phares à fixer de suite à l'avant et à l'arrière de leur vélo. L'initiative a pour but de ne pas laisser des usagers de la route dans une situation potentiellement dangereuse pour eux-mêmes et pour les autres. Le Bureau de prévention des accidents estime que «près de la moitié des accidents pourrait être évité si les personnes impliquées se voyaient une seconde plus tôt». Se rendre visible dans la circulation est bien un acte responsable et éclairé.

Ville de Lancy

Gestion des déchets: vrai ou faux?

En 2015, Lancy aurait dépensé Fr. 600'000.- pour brûler de l'eau. Vrai ou faux?

La réponse est: vrai! Au cours de l'année 2015, la Ville de Lancy a déboursé la somme Fr. 600'000.- pour l'incinération, par l'usine des Cheneviers, des quelques 2'000 tonnes de déchets organiques se trouvant dans les poubelles ménagères lancéennes. Les déchets organiques représentent plus de 30% du contenu de notre poubelle journalière et contiennent jusqu'à 90% d'eau. Déposer ses déchets organiques dans une poubelle destinée à l'incinération équivaut donc à faire "brûler de l'eau" et augmenter de manière considérable les coûts de traitement.

Le sujet étant au cœur des préoccupations de bon nombre de communes, une grande campagne cantonale visant à sensibiliser le public à l'amélioration de la gestion des déchets organiques démarrera dans les prochains mois. Transformer ses habitudes en matière de tri... voilà une bonne résolution pour 2016!

Ville de Lancy, Bruno Stämpfli, Délégué à la gestion des déchets

Les déchets organiques en bref

Quand? La collecte des déchets organiques a lieu chaque mercredi.
Quoi? Les déchets organiques acceptés sont les restes de repas cuits ou crus, les épluchures de fruits et légumes, les feuilles de thé et le marc de café, les coquilles d'œufs, les fleurs fanées, les plantes d'appartement avec la motte mais sans le pot, les déchets de jardin.
Comment? Ils peuvent être déposés dans les sacs verts biodégradables ou dans les bacs verts roulants prévus à cet effet.
Pourquoi? Trier ses déchets organiques diminue la facture d'incinération de la commune tout en favorisant un processus naturel et écologique.

Chauffage des espaces extérieurs

Que dit la loi?

Dans le canton de Genève, l'installation de chauffage dans des espaces ouverts et réglementée par l'article 22A de la loi sur l'énergie (L 2 30 - LEn) et soumise à autorisation.

La Ville de Lancy rappelle à ses habitants le contenu de l'article 22A de la loi cantonale sur l'énergie: «Les installations de chauffage d'endroits ouverts tels que terrasses, rampes, passages et autres emplacements analogues, ainsi que les piscines et rideaux d'air chaud à l'entrée des immeubles, ne sont autorisées que si ce chauffage se fait exclusivement à l'aide d'énergies renouvelables ou de rejets de chaleur».

Par exemple, un balcon ouvert étant considéré comme un «emplacement analogue» à une terrasse, l'article précité est dès lors applicable. L'office cantonal de l'énergie est seul compétent pour accorder des dérogations si le requérant peut justifier d'un besoin impératif, d'un intérêt public ou de mesures visant à la conservation de l'énergie. Les contrevenants peuvent faire l'objet d'une dénonciation et s'exposent à d'importantes amendes.

Ville de Lancy
Alain Eretzian, Responsable des énergies du bâtiment

Pour en savoir plus:

ocen@etat.ge.ch

Les Ateliers de cuisine Nouvelle saison

Le service du bénévolat propose des ateliers de cuisine.

Ceux-ci s'adressent aux personnes désireuses d'apprendre à cuisiner de façon économique des produits du terroir et de saison.

Ces ateliers sont destinés à tous les budgets pour vous aider à faire des petits plats sains et des menus simples:

Exemple:

> Comment préparer un repas avec ou sans viande?
> Comment utiliser les céréales «qui remplacent la viande»?
> Comment préparer des légumes inconnus?
> Comment utiliser les restes pour faire de nouveaux repas?
> Etc...

Tous les repas seront préparés puis dégustés ensemble, dans un moment de partage et de convivialité.

Dates à retenir:

08.02.2016 / 07.03.2016 / 11.04.2016 / 09.05.2016 / 06.06.2016

Lieu des cours: Villa Rapin (annexe du Service des affaires sociales)
43, route du Grand-Lancy - 1212 Grand-Lancy

Tél. pour inscriptions: 022 792 05 87 ou bien 022 794 28 00

Une modique somme de 5,00 Frs par personne vous sera demandée, afin de participer aux frais des ateliers.

Atelier d'Alimentation

22 février 2016

Délai d'inscription:
le 17 février

Au menu:

> Salade de crudités d'hiver
> Roti de porc cocotte
> Gratin dauphinois
> Poire au chocolat

Renseignements et inscriptions auprès du
Service des Affaires sociales
3, ave Eugène-Lance
1212 Grand-Lancy
T 022 794 28 00

Brèves économiques

Entreprises et commerces récemment établis à Lancy:

> HFC PRESTIGE INTERNATIONAL SWITZERLAND SARL
chemin Louis-Hubert 1-3, 1213 Petit-Lancy
Fabrication diverses
> NOPSED SARL
route des Jeunes 6, 1227 Carouge
Santé
> RAEG.CH GMBH
chemin Louis-Hubert 2, 1213 Petit-Lancy
Construction & entretien de bâtiments et d'ouvrages de génie civil
> ELDORA TRAITEUR SA
Chemin des Pontets 33, 1212 Grand-Lancy
Traiteurs
> ARTRÄD SA
route des Jeunes 105, 1227 Carouge
Electriciens
> GADZ SA
chemin des Vignes 9, 1213 Petit-Lancy
Bureaux d'ingénieurs & géomètres
> ART EVENT CH Sàrl
route des Jeunes 6, 1227 Carouge
Location diverses
> FBC HOLDING SA
Rampe du Pont-Rouge 5A, 1213 Petit-Lancy
Divers
> MEDPASS Sàrl
Chemin des Semailles 1A, 1212 Grand-Lancy
Commerce de gros
> PAXEL IMMOBILIER SA
Rampe du Pont-Rouge 5A, 1213 Petit-Lancy
Gérance de biens immobiliers
> HOODOO Sàrl
Route du Grand-Lancy 34, 1212 Grand-Lancy
Commerce de détail hors magasin
> CUISINES PROFIL PETROVIC
Avenue Eugène-Lance 80, 1212 Grand-Lancy
Menuiseries & ébénisteries
> POSITIVA SA
Chemin de Compostelle 1, 1212 Grand-Lancy
> DAVYSOFT Sàrl
Chemin des Semailles 47, 1212 Grand-Lancy
Commerce de gros
> HFC Prestige International Operations Switzerland Sàrl
Chemin Louis-Hubert 1-3, 1213 Petit-Lancy
Divers
> MNSWISS SARL
Route du Grand-Lancy 6, 1227 Les Acacias
Commerce de gros
> Jaeg Sàrl
Route des Jeunes 6, 1227 Carouge
Bureaux d'ingénieurs & géomètres
> M&BN Sàrl
Chemin des Semailles 35, 1212 Grand-Lancy
Kiosques & papeteries
> PT.LUXURY – Gonçalves da Costa Chicharo
Chemin Daniel-Ihly 28, 1213 Petit-Lancy
Commerce de détail hors magasin
> DETAGNET Sàrl
Chemin de la Caroline 27, 1213 Petit-Lancy
Gérance de biens immobiliers
> BLATTNER, LARSEN & CO CONSULTING
Chemin des Vignes 29, 1213 Petit-Lancy
Commerce de gros
> HFC PRESTIGE INTERNATIONAL HOLDING SWITZERLAND SÀRL
Chemin Louis-Hubert 1-3, 1213 Petit-Lancy
Divers
> GPL GARDE PEDIATRIQUE LANCY SARL
Route du Pont-Butin 70, 1213 Petit-Lancy
Santé.

Nous souhaitons à tous la bienvenue et formulons tous nos vœux pour le succès de leurs activités.

Source: FOSC et publicité

MP

La rythmique Jaques-Dalcroze pour seniors

institut jaques-dalcroze
rythmique-musique-mouvement

La rythmique Jaques-Dalcroze occupe depuis plus d'un siècle une place de référence dans l'enseignement musical pour les enfants en Suisse et dans le monde.
Favorisant un lien fort entre le mouvement corporel et le mouvement musical, elle comprend des exercices exécutés au rythme d'une musique improvisée au piano, sollicitant les fonctions d'équilibre et de marche, tout en faisant appel à la coordination, l'attention, la mémoire,...

La rythmique comme activité régulière chez les seniors est relativement récente.
Elle se base essentiellement sur une observation réalisée auprès d'un groupe de personnes âgées pratiquant la rythmique Jaques-Dalcroze depuis plus de 40 ans et chez qui on a constaté une variabilité de la marche comparable à celle de jeunes adultes, particulièrement en condition dite de double tâche. Un rythme de marche irrégulier est considéré comme un facteur sévère de risque de chutes avec les conséquences médicales et sociales que l'on peut imaginer.

Une étude scientifique menée en collaboration avec les HUG* a démontré qu'une pratique régulière de la rythmique Jaques-Dalcroze diminuait ce risque de 50%. Par ailleurs elle stimule:

> l'attention, la concentration, le contrôle de soi et la mémorisation
> la connaissance de l'espace
> le contact avec autrui et l'intégration sociale
> l'équilibre, la coordination des mouvements
> l'imagination, la sensibilité, la musicalité
> la relaxation

Cette activité de mobilité douce s'adapte à tous les publics.

Les professeurs de l'IJD sont tous titulaires d'un Master en rythmique Jaques-Dalcroze et ont tous suivi une formation post-grade pour l'enseignement aux seniors. Ils sont en outre tenus de suivre régulièrement une journée de formation continue pour continuer à enseigner dans ce domaine.

Des cours sont donnés dans tout le canton et notamment au Centre de Musique du Petit-Lancy les jeudis matin à 9h30 et à 10h30.
Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées pour deux cours d'essai gratuits.
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact par téléphone (022- 718 37 64) ou par mail (sylvianne.echser@dalcroze.ch)
Vous pouvez également consulter notre site internet www.dalcroze.ch

*2010-Dr A.Trombetti- serv.des maladies osseuses

Le SUDOKU de Maylis

	9			7			2	
7		1	9		8			6
	5			6			7	1
5								
	4	3		1			6	5
			5		9	1		
1				5			8	
	2				1			
	8		6			2		7

Solutions (décembre 2015)

5	3	2	4	7	9	1	6	8
4	9	7	8	6	1	2	3	5
1	8	6	2	5	3	4	7	9
2	7	9	1	8	4	3	5	6
3	1	8	5	2	6	7	9	4
6	4	5	3	9	7	8	1	2
7	6	1	9	4	2	5	8	3
8	2	3	6	1	5	9	4	7
9	5	4	7	3	8	6	2	1

Mots croisés par Gilberte Andrey-Follonier

Horizontalement

1. Immémoriale
2. Le matin – Assemblage
3. Gros et beau pigeon – Il bouche
4. Pronom – Arbres de haies
5. Immeuble peu plaisant – Symb. chim.
6. Bateau gonflable
7. Amulette
8. Glace anglaise – Beau château – Note
9. Fin de verbe – A poil – Isolé
10. Fantasmes

Verticalement

1. Arbre fruitier
2. Odeur de brûlé
3. Chemise de corps
4. Prénom masculin – Issu
5. Casse-pied
6. Ville d'Italie – Dirigé
7. Route de France – Poisson du lac – Pron.
8. Des alliacés – Poignées
9. Prénom féminin – Ilot de Méditerranée – Conjonction
10. Emberlificote ou embrouille

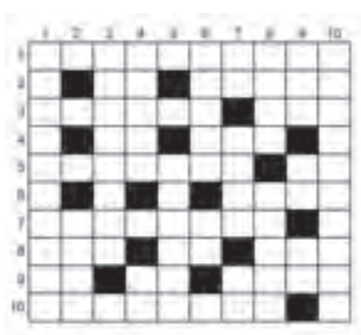

Solutions (mots croisés décembre 15)

Horizontal:

1. Vendangeur
2. Er – Sacre
3. Limon – Luge
4. Ut – Nase
5. Mères-grand
6. Ta
7. Nina – Asti
8. Tosa
9. Urodèle – Tl
10. Xénon – Suer

Vertical:

1. Volumineux
2. Ite – Ré
3. Nem – Ronron
4. Drone – Do
5. Nasa – Yen
6. NS – SG
7. Galeristes
8. Ecu – To
9. Urgentiste
10. Rée – Da – Air

Athlétisme, une septuagénaire en pleine forme!

Après un début d'année 2015 difficile, la septuagénaire Marlyse Burger a terminé sa saison sur les chapeaux de roue en remportant notamment (dans sa catégorie), le semi-marathon de la Côte, le Morat-Fribourg, la Corrida bulloise et l'Escalade de Genève.

Un grand bravo à cette sportive qui fait briller le nom de notre commune dans des courses de toute la Suisse et au-delà!

Spectacle de Gymnastique

La société de gymnastique de la FSG Lancy est heureuse de vous annoncer que son traditionnel spectacle aura lieu le

samedi 27 février 2016

à la salle omnisport de l'école du Petit-Lancy.

A cette occasion, vous aurez la possibilité de voir des démonstrations de tous nos groupes. Que ce soit les plus petits, parents-enfants ou les plus grands, adultes mixtes, des groupes de gymnastique générale ou de compétition, des démonstrations de groupe ou en individuel.

Pas d'excuse pour ne pas venir nous voir: il y aura deux représentations, en matinée à 14h30 et en soirée à 19h30. Nous vous attendons!

Pour plus de renseignements:
Martine Lacroix, 022 792.30 19 ou sur notre site: fsglancy.ch

Mémento des manifestations lancéennes

Février

jusqu'au 21.02.16 | Ma à dim de 14h00 à 18h00
Exposition Tomi Ungerer (voir en page 5)
Ville de Lancy – Service culturel
Villa Bernasconi
8, rte du Grand-Lancy – Grand-Lancy
Infos: T 022 794 73 03

jusqu'au 14.02 | Ma à dim de 14h00 à 18h00
Exposition Gianluigi Maria Masucci (voir en p. 3)
Exposition en lien avec le festival Antigel.
Autour de l'exposition:
Samedis 6, 13 février à 14h00 et à 16h30: Visites et ateliers thématiques pour les enfants (dès 5 ans, accompagnés par un adulte), animés par une médiatrice culturelle.
Entrée libre, sans inscription.
Ferme de la Chapelle
39, route de la Chapelle – Grand-Lancy
Infos: T 022 342 94 38

3 | 15h30 à 16h00
Lectures hivernales (jeune public) (Voir en page 6)
Entrée libre, sans inscription.
Bibliothèque municipale de Lancy
70, route du Pont-Butin – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 82 23

3 | 20h00
Conférence «Des tsunamis sur le Léman!»
Culture et Rencontre (Voir en page 2)
Entrée libre
Collège de Saussure – Aula
9, Vieux-Chemin-d'Onex – Petit-Lancy

5 | 16h30 à 21h00
Inauguration Espace Quartier "Marignac Côté Sud" (Voir en page 11)
Au pied de l'Etoile Palettes - côté école
Infos: T 022 794 55 33

6 | 17h00
Concerts Jazz (Voir en page 2)
La HEMU Jazz de Lausanne présente Jazz and Strings
Les Concerts de Lancy
Cave Marignac
28, avenue Eugène-Lance – Grand-Lancy
Infos/réservations: T 022 757 15 63

7 | 17h00
Concerts Jazz (Voir en page 2)
Ne manquez pas le V.V.L.L. QUARTET!
Les Concerts de Lancy
Cave Marignac
28, avenue Eugène-Lance – Grand-Lancy
Infos/réservations: T 022 757 15 63

6 | 09h00 à 09h45
Lecture – Né pour lire
Projet national d'éveil aux livres, à la lecture et au langage.
Entrée libre, sans inscription
Bibliothèque municipale de Lancy
70, route du Pont-Butin – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 82 23

6 | 20h00
Concerts métal Underground
Voir le programme détaillé sur www.tachini.ch
Villa Tacchini
11, chemin de l'Avenir – Petit-Lancy
Infos: T 022 793 52 07

9 et 10 | 20h00
Matchs d'improvisation théâtrale
Entrée libre, chapeau à la sortie
Villa Tacchini
11, chemin de l'Avenir – Petit-Lancy
Infos: T 022 793 52 07

10 | 20h00
Conférence "Les ressources minérales: risques, enjeux et défis" (Voir en page 2)
Culture et Rencontre
Entrée libre
Collège de Saussure – Aula
9, Vieux-Chemin-d'Onex – Petit-Lancy

10 | 15h30 à 16h00
Lectures hivernales (jeune public) (Voir en page 6)
Entrée libre, sans inscription.
Bibliothèque municipale de Lancy
70, route du Pont-Butin – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 82 23

11 | 19h00
Conférence-atelier sur l'Amour (Voir en page 2)
Sur inscription
Espace Gaimont
1, ch Gaimont – Petit-Lancy

12 | 14h00 à 15h30
Poésie et convivialité
Atelier poésie de VIVA
Lecture d'une sélection de poèmes sur le thème "Carnaval en Amérique latine", suivie d'un goûter convivial.
Entrée libre.
Association VIVA
5-7, avenue Louis-Bertrand – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 51 43

15 au 19| 8h30 à 17h30
Mon portrait, ton portrait, nos 1000 visages
Atelier des Bricolos (Voir en page 7)
2, chemin des Vignes – Petit-Lancy
Infos et inscriptions: T 022 300 40 30

15 au 19 | 09h00 à 12h00
Atelier de dessin pour enfants (Voir en page 7)
Ville de Lancy – Service culturel
Atelier: Fr. 50.—pour la semaine.
Villa Bernasconi
8, route du Grand-Lancy – Grand-Lancy
Infos et inscription (obligatoire): T 022 794 73 03

17 | 15h30 à 16h00
Lectures hivernales (jeune public) (Voir en page 6)
Entrée libre, sans inscription.
Bibliothèque municipale de Lancy
70, route du Pont-Butin – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 82 23

21 | 17h00
Concert de Musique de Chambre (Voir en page 2)
Les Concerts de Lancy
Cave Marignac
28, avenue Eugène-Lance – Grand-Lancy
Infos/réservations: T 022 757 15 63

24 | 15h30 à 16h00
Lectures hivernales (jeune public) (Voir en page 6)
Entrée libre, sans inscription.
Bibliothèque municipale de Lancy
70, route du Pont-Butin – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 82 23

26 | 20h30
28 | 18h00
Théâtre "Les Bourlingrins" (Voir en page 5)
Ferme Marignac – Salle de la Plage
28, avenue Eugène-Lance – Grand-Lancy
Infos: T 022 794 55 33

27 | 14h30 & 19h30
Le tour du monde de la FSG Lancy (Voir en page 27)
Société de gymnastique de la FSG Lancy
Salle Omnisports Petit-Lancy
7, avenue Louis-Bertrand – Petit-Lancy
Infos: T 022 792 30 19

27 au 24.03 | ma à dim de 14h00 à 18h00
Vernissage: le samedi 27 de 14h00 à 18h00
Exposition Virginie Otth, Isabelle Schiper, Yuki Shiraishi
Ferme de la Chapelle
39, route de la Chapelle – Grand-Lancy
Infos: T 022 342 94 38

Renseignements:
Secrétariat de la Mairie de Lancy
rte du Grand-Lancy 41 - 1212 Grand-Lancy
Infos: T 022 706 15 11

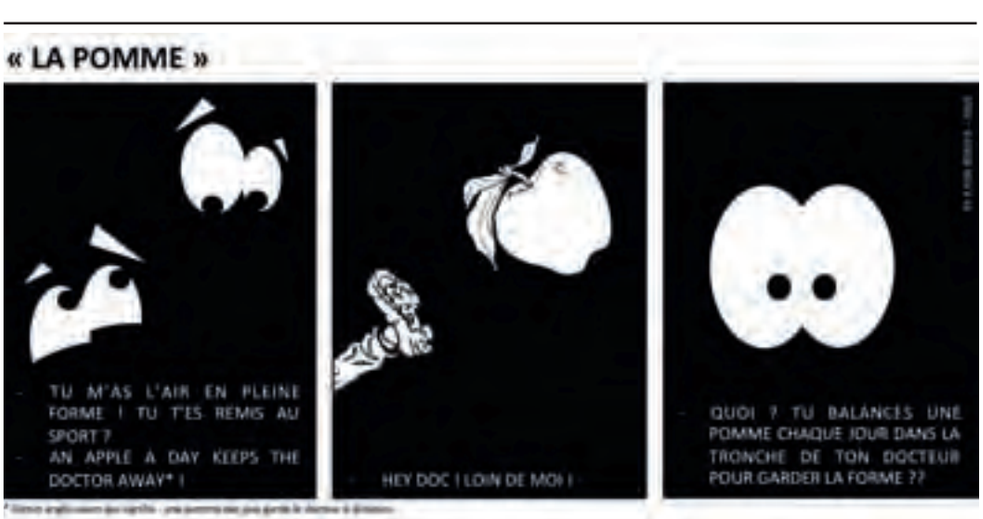

Ce journal est imprimé sur papier recyclé Cyclus Print mat